

septembre 2011

**Ville
de Bordeaux**

Dossier de presse

BORDEAUX



AU SOMMAIRE

COMMUNIQUE DE PRESSE _____ P.3

BORDEAUX QUI GRANDIT P.5

LE SOCLE RENOVE p.5

Mon, ton, notre patrimoine commun p.5

Le fleuve, épicerie de la nouvelle vague urbaine p.6

Nouveau droit de cité pour les quartiers p.7

Bordeaux voit la vie en vert p.9

ENSEMBLE VERS 2030 p.10

Le nouvel arc de développement durable de l'agglomération p.10

L'éco-cité à la conquête des territoires en friche p.12

Quartiers en devenir p.14

Coup d'accélérateur sur le logement p.14

BORDEAUX QUI VIT P.17

LA VILLE EN PARTAGE p.18

Une ville par et pour ses habitants p.18

Mieux vivre ensemble, enrichis de nos diversités p.19

Le sport comme on veut où on veut p.20

Vivre tous ensemble, dans la solidarité p.21

« Bordeaux Cité Digitale » : tous connectés, tous concernés p.22

**LA RENCONTRE DES CULTURES,
LA CULTURE DE LA RENCONTRE,** p.24

La culture à deux pas de chez soi p.25

La conquête des publics a commencé p.26

La création au cœur d'un nouveau dialogue culturel p.27

Plus près pour aller plus loin p.27

LA DYNAMIQUE ECONOMIQUE D'UN LEADER p.30

Une ville en plein essor économique p.30

De grands projets pour un nouveau territoire p.31

Le choix résolu de la fertilité p.32

L'esprit d'entreprise et d'innovation p.33

Entreprendre autrement : le choix de la solidarité p.33

Une métropole ouverte sur le monde p.34

BORDEAUX QUI DURE P.35

UN AGENDA 21 POUR UNE STRATEGIE COLLECTIVE p.36

De l'action publique au public en action p.36

Pourquoi attendre quand on peut agir dès maintenant ? p.37

Bordeaux déclare la mobilisation générale p.38

LA STRATEGIE DU GREEN NUDGE * p.40

Le changement climatique commence ici p.40

Déjà 830 103 m³ d'eau économisés p.41

C'EST BEAU, C'EST BIO, C'EST BORDEAUX p.42

Des espaces verts plus « Nature » p.42

Petites bêtes, petites fleurs, mais grand enjeu p.43

Eco-citoyens, bio-citoyens... Citoyens de Bordeaux et de la planète Terre p.44

INDEX P.45

ANNEXES P.45

La biographie d'Alain Juppé, maire de Bordeaux P.46

L'équipe municipale P.49

* Stratégie issue des sciences comportementales connue sous le terme de « nudge » (coup de pouce). Appliqué à l'écologie, ce type d'incitation, qualifié de « nudges verts », invite les citoyens à adopter des modes de vie plus respectueux de l'environnement. (Centre d'analyse stratégique - Note d'analyse 216 – « Nudges verts » : de nouvelles incitations pour des comportements écologiques, mars 2011).

Communiqué de presse

*Une ville est faite d'une délicate composition,
d'un savant équilibre à respecter entre passé,
présent et avenir, entre structures, équipements
et projets, entre responsabilité, confiance et partage,
le tout avec l'humain en dénominateur
commun pour bâtir une cité où il fait bon
vivre ensemble*

Alain Juppé,
Maire de Bordeaux

BORDEAUX LA VILLE QUI N'A PAS FINI DE SURPRENDRE

« CONNAISSEZ-VOUS VRAIMENT BORDEAUX ? »

Bordeaux n'est plus la ville qu'elle était il y a quelques années encore et qui lui valut, à la fin du XX^e siècle, sa réputation de « Belle Endormie ». Aujourd'hui pratiquement achevé, le Projet Urbain de 1996 a atteint ses objectifs. Quinze années de travaux ont bouleversé la morphologie urbaine et transformé le vécu de ses habitants ainsi que leur relation à la ville. La métropole bordelaise a renoué avec une certaine fierté de caractère, reconstitué ses pouvoirs de séduction, repris confiance en elle et restauré ses capacités à se projeter dans l'avenir.



3

Une mutation spectaculaire

Ville kaléidoscopique, Bordeaux panache dorénavant les prestiges du passé avec les talents audacieux de la modernité, l'intelligence d'une ambition urbaine assumée à l'aspiration d'un quotidien plus responsable et plus qualitatif.

Ville désormais rassemblée autour d'un socle recomposé et inscrit dans son temps, elle expérimente de nouvelles formes de proximité et de convivialité, se découvre une nouvelle intensité urbaine, renoue avec l'effervescence polymorphique d'une métropole en devenir.

Un réveil salutaire et fructueux

Bordeaux se renouvelle. La ville a renoué avec la croissance démographique (+ 25 000 entre 1999 et 2008) et sa population rajeunit (43 % ≤ 29 ans et 62 % ≤ 44 ans). Le secteur économique connaît la même vitalité. Entre 1999 et 2007, 16 480 emplois ont été créés et le taux de chômage est passé de 12,6 % à 9,8 %. Pour la seule année 2009, 3 582 nouvelles entreprises et 4 023 nouveaux établissements ont ouvert leurs portes sur son territoire.

Au-delà des chiffres, les fruits de cet épanouissement sont qualitatifs. En 2010, la Ville de Bordeaux s'est hissée sur la 3^e marche du podium des villes françaises où il fait bon vivre et au 6^e rang de celles qui gagnent par leur compétitivité et leur qualité de vie. Les Bordelais aiment et apprécient leur ville ; ils ne sont pas les seuls : en 2009, près de trois millions de visiteurs ont succombé à ses charmes. Mieux encore, Bordeaux n'exporte plus ses seuls talents viticoles, mais également sa créativité artistique, son inventivité environnementale et ses innovations sociales.

« IMAGINEZ UN INSTANT BORDEAUX EN 2030 »

Bordeaux a rattrapé son retard et reconquis son destin. Elle doit maintenant prolonger son élan, faire fructifier cet acquis au profit d'un nouvel épanouissement social et culturel collectif, réorchestrer son développement dans un contexte écologique et économique bouleversé et favoriser l'émergence d'une nouvelle sociabilité urbaine.

Une stratégie de responsabilité et d'exemplarité

Ensemble, les trois piliers du projet de la ville de Bordeaux — le Projet Urbain « Bordeaux 2030 », le Projet Social et l'Agenda 21 — portent cette ambition. Ils dessinent la structure d'une ville durable capable d'accueillir 100 000 nouveaux habitants ainsi que de retrouver et d'assumer pleinement ses responsabilités de ville-centre d'agglomération, de leader de région et de métropole européenne. Ils revisitent les concepts du charme urbain que sont la modération, la douceur de vivre ou la vie de quartier. Ils posent les bases d'une ville ouverte et décloisonnée qui suscite les initiatives et provoque le dialogue, soutient les énergies et donne force aux talents — une ville créative et vitale.

Une génération de bâtisseurs

Actrice de première ligne dans bien des domaines de la vie de la cité — l'urbanisme, le logement, la solidarité, la culture, l'économie, l'emploi, les déplacements ou le développement durable — la Ville est dépositaire d'une grande part de l'avenir de Bordeaux. Il lui appartenait d'en fixer les possibles et d'arrêter une stratégie gagnante. C'est désormais chose faite. Les premiers chantiers structurants de l'avenir ont débuté ; d'autres font débat ou sont à l'étude. Au cours des 20 prochaines années, la ville y consacra toutes les compétences et moyens nécessaires. Mais cet avenir, la Ville ne le construit pas seule.

Avec ses partenaires publics, tous sont mobilisés pour organiser l'articulation évolutive des politiques et des projets de territoires, programmer le déploiement tactique des outils de l'action publique, qu'ils soient financiers, législatifs et/ou administratifs. Les experts sont mis à contribution pour le bouillonnement des idées et la conception des projets. Dans une nouvelle relation de proximité, la participation des habitants et des réseaux sociaux est sollicitée pour valider ou réorienter les options, donner corps et vie au projet social, culturel et économique d'une ville qui est avant tout la leur et qui sera en 2030 celle de leurs enfants.

Libre de dessiner son avenir, Bordeaux a choisi de se montrer à la hauteur des enjeux micro et macro sociaux, économiques et climatologiques du XXI^e siècle. Le travail est certes colossal, mais l'aventure passionnante.

Contacts presse
Nicolas CORNE / Maryvonne FRUAUFF - Communication presse
n.corne@mairie-bordeaux.fr / m.fruauff@mairie-bordeaux.fr
Tel 05 56 10 20 46 - Fax 05 56 10 21 76
www.bordeaux.fr

*Habiter une ville, c'est la connaître, la comprendre l'aimer.
C'est aussi habiter un quartier, et un logement adapté aux besoins de chacun.
Certes nul ne maîtrise l'avenir mais il faut avoir le courage de s'y essayer en
s'adaptant aux aléas sans modifier l'ambition que nous avons pour Bordeaux :
dessiner une ville désirable et possible pour tous.*

Alain Juppé
Maire de Bordeaux

BORDEAUX QUI GRANDIT

Bordeaux, ville du XXI^e siècle ? Il y a quelques années encore, personne n'aurait osé proposer ce pari. Mais le Projet Urbain de 1996, aujourd'hui réalisé à plus de 95 %, a bouleversé la donne. À grands coups de pioche et de fin brossage des façades de pierre blonde, la capitale aquitaine a, dans le sillage du tramway, reconquis son patrimoine architectural et naturel, requalifié et rendu ses espaces publics aux piétons et aux cyclistes, rénové ses premiers quartiers autour d'une nouvelle dynamique du logement. En 20 ans, Bordeaux a changé de visage, adopté un nouveau rythme de vie et renoué avec l'attractivité, passant de 210 000 habitants en 1990 à près de 240 000 aujourd'hui.

Sans précipitation mais avec la créativité et l'audace qui sièent aux nouveaux enjeux du siècle, Bordeaux poursuit sa mutation. Tandis que le premier Projet Urbain s'achève, un second a pris le relais depuis 2009 pour ouvrir de nouvelles perspectives. Son ambition : transformer d'ici 2030 la cité bordelaise en une métropole millionnaire exemplaire, dynamique, équilibrée, accueillante et responsable.

L'enjeu est de taille, car de la réussite de ce projet dépend l'arrêt de l'étalement urbain, dont les ravages sociaux et écologiques ne font plus aucun doute, et l'émergence d'un nouveau bien vivre collectif capable d'emporter l'adhésion de tous et de renverser la tendance au repli sur soi. Face à cette gageure, Bordeaux en appelle à toutes les énergies et tous les talents par le biais de méthodes renouvelées et souvent pilotes. Dans un contexte économique, social et écologique difficile, Bordeaux fait donc le pari du mouvement.

■ LE SOCLE RENOVE

L'un des atouts majeurs de Bordeaux est sans conteste son cadre de vie. Gâtée par la nature et héritière d'une histoire particulièrement riche, la ville dispose d'un patrimoine urbain, architectural et naturel d'exception qui n'a que peu subi les outrages du temps. Le Projet Urbain engagé en 1996 a restauré et revalorisé cet héritage un temps oublié. Sur ce nouveau patrimoine commun désormais inscrit dans sa ville et son temps, le second Projet Urbain édifie depuis 2009 la métropole bordelaise de 2030.

MON, TON, NOTRE PATRIMOINE COMMUN

En quinze ans, la ville a fait de ses « vieilles pierres » une source indéniable de bien vivre et d'attractivité.

Restaurés, nettoyés, mis en lumière et en valeur, les 350 sites bordelais inscrits sur la liste des Monuments historiques classés (vestiges romains, bâtiments exceptionnels,

édifices religieux, ouvrages d'art industriel et bâtiments art déco) ressurgissent du passé pour prendre place dans leur quartier et leur ville.

L'ensemble urbain « Bordeaux Port de la Lune », fleuron de cet héritage, brille à nouveau de tout son éclat. Inscrit au



Patrimoine mondial de l'Unesco en 2007 au titre de son expression urbanistique et architecturale exemplaire du style classique et néoclassique, il attire le regard et suscite la curiosité. Les visiteurs sont plus nombreux — avec 3 millions de touristes par an, Bordeaux est devenue une grande destination touristique — alors que, dans le même temps, les Bordelais renouent avec leur patrimoine. En deux ans, le programme de médiation patrimoniale développé par la Ville, la Direction Régionale de l'Action Culturelle (DRAC)

et l'Office du Tourisme dans le cadre du label Ville d'Art et d'Histoire obtenu en 2009 a rencontré son public : les Journées Européennes du Patrimoine connaissent des affluences record qui oscillent autour de 130 000 personnes, ses musées accueillent plus de 400 000 visiteurs par an (plus de 20 000 personnes ont franchi leurs portes lors de la 6e Nuit des Musées en 2010) et les chantiers archéologiques attirent de plus en plus de Bordelais.

Chantiers conseillés

Pour favoriser l'accès des citoyens à l'histoire urbaine, Bordeaux leur ouvre gratuitement ses chantiers archéologiques.

Afin que chacun sache mieux où il vit, rendez-vous jusqu'en 2012 sur le site d'Archéologie Programmée du Palais Gallien afin de découvrir une partie des vestiges révélés, puis réenfouis, à la fin du XIX^e siècle.

Cette remise au jour des traces du passé se poursuit au fil du réaménagement des quartiers, anciens faubourgs souvent méconnus qui témoignent d'un passé ouvrier, industriel et marchand ayant lui aussi façonné l'histoire de la ville. Longtemps, les rues de Bordeaux ont raconté en silence ce passé glorieux ou modeste dont la diversité fait l'identité et les charmes de la capitale aquitaine. L'ouverture en 2012 d'un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine de Bordeaux rendra définitivement le verbe et la vie à ce patrimoine culturel commun.

Sans oublier la réouverture des salles XVIII^{ème} du Musée d'Aquitaine : dans le cadre de la volonté d'Alain Juppé d'en-

gager la ville dans une politique de "juste mémoire", le musée d'Aquitaine a inauguré le 10 mai 2009 un nouveau parcours muséographique de 750 m² consacré à l'histoire de la traite et de l'esclavage.

Il montre la place de Bordeaux dans cette histoire au XVIII^{ème} siècle et s'achève sur une salle dédiée aux héritages de cette époque, aux métissages qui en sont le fruit, ouvrant la voie à un nouvel humanisme.

LE FLEUVE, EPICENTRE DE LA NOUVELLE VAGUE URBAINE

L'aménagement des quais de Garonne, acte majeur à l'échelle de l'agglomération, a non seulement rendu vie à un site patrimonial exceptionnel, mais redonné de la perspective, de la lumière et de l'air au centre-ville et fait de ce qui était hier une frontière infranchissable de hangars, de parkings et de friches, un nouveau lieu de convivialité urbaine et l'épicentre de l'agglomération en devenir.

Mené en articulation avec le déploiement du tramway, la réhabilitation/reconversion des hangars 14 à 19, l'aménagement des quartiers des Chartrons et de La Bastide ainsi que la campagne de ravalement des façades du XVIII^e, ce projet désormais achevé rive gauche se poursuit rive droite. Sans plus attendre les Bordelais se sont déjà réappropriés les 93 hectares de quais « jardinés » par l'équipe du paysagiste Michel Courajoud et inaugurés en 2009. Aux premiers rayons du soleil, une foule venue des quatre coins de l'agglomération se presse sur ces « ramblas » qui courent de Saint-Michel à Bacalan pour se promener ou se dépenser

sur les espaces sportifs, boire un verre ou déjeuner en faisant son marché ou ses courses, contempler le paysage — à Bordeaux la Garonne, large de 500 mètres, est animée de courants violents, de crues et de marées — et admirer le spectacle de la vie urbaine.

Les habitants ont également repris le chemin de la rive droite où la renaissance des quais a franchi le Pont de Pierre pour accompagner l'essor de La Bastide. Sur les berges de cet ancien faubourg, les habitants, les étudiants du pôle universitaire de gestion et les 5000 personnes qui travaillent entre Cœur de Bastide et Brazza, croisent des visiteurs de plus en plus nombreux : clients des restaurants ouverts en estacades, curieux désireux de découvrir la ville « vue d'en face », promeneurs à la recherche d'un peu plus de verdure. Sur les friches de cette rive, Bordeaux a en effet pris le parti de donner à la nature de nouveaux droits urbains.



Amsterdam côté Sud-Ouest

Avec près de 10 % des déplacements quotidiens de ses habitants à vélo, Bordeaux figure dans l'échappée des métropoles cyclables européennes.

1998 : Bordeaux inaugure son 1^{er} Dimanche à Bordeaux : 100 voies et 50 ha réservés aux seuls cyclistes et piétons chaque 1^{er} dimanche du mois.

2001 : le prêt de vélos gratuit. (10 ans déjà !)

2003 : la 1^{ère} Maison du vélo de France ouvre à Bordeaux. 4 500 vélos sont gratuitement mis à la disposition des habitants dans tous les quartiers.

2009 : ville à l'initiative des rues à double sens cyclable, Bordeaux teste en pilote le « tourne à droite » au feu rouge aujourd'hui intégré au Code de la route.

Quelques chiffres :

près de 60 000 cyclistes quotidiens et un trafic qui croît de 13,5 % par an, près de 200 km d'aménagements cyclables, 9 048 places de stationnement vélo et un service de vélo en libre service VCub (1 545 vélos, 139 stations).

Et quelques maillots jaunes :

Bordeaux a été couronnée de deux « Trophées du vélo » pour le prêt de vélos (2004) et le diplôme du cycliste citoyen (2005). En 2007, la Ville a reçu la « Marianne d'or » pour la promotion et l'utilisation du vélo. En Février 2010, la Ville a organisé Cyclab, une rencontre internationale inédite destinée à penser le futur du vélo dans la ville durable ; de la sociologie du vélo aux innovations technologiques, avec des designers mondialement reconnus comme Philippe Starck.

En 2003, le Jardin botanique a quitté l'écrin classique du Jardin Public qui l'abritait depuis 1855 pour franchir le fleuve et s'installer avec renouveau et audace sur cinq hectares face à la place de la Bourse. Première création d'un jardin botanique en France depuis 25 ans, il fut salué au Moma de New York.

En 2009, deux des cinquante hectares du futur Parc aux angéliques ont ouvert leurs allées. Exemple par son envergure — la « rive verte » est l'un des plus grands projets européens de parc urbain —, ce projet confié au paysagiste Michel Desvigne, l'est aussi en terme de développement durable. Lors de son inauguration, en 2017, ce poumon de biodiversité intégrera un site classé Natura 2000 avec un objectif de 50 ha. Il accueillera les visiteurs dans de vastes prairies rustiques ou fleuries ombragées de quelque 4 500 arbres d'espèces indigènes réintroduites.

NOUVEAU DROIT DE CITE POUR LES QUARTIERS

Vivre à Bordeaux, c'est aussi être habitant de l'un de ses huit quartiers. Tous ont une histoire, une âme et un rôle clé à jouer dans le développement équilibré et durable de Bordeaux. Certains ont déjà changé d'allure autour de la mise en valeur de leur patrimoine, de la requalification de leurs espaces publics, de la création d'espaces verts, métropolitains ou de quartiers, et des opérations d'aménagement

Depuis 1999, Bordeaux festoie chaque année sur les deux rives de son fleuve retrouvé lors de la Fête du fleuve, en alternance avec la Fête du Vin. En 2011, la ville fait plus et mieux : elle lui rend hommage et le célèbre tout au long de son « Année du fleuve ». Une exposition événement « Le bonheur est dans le fleuve » s'est déroulé sur les quais du 18 au 31 juillet.

Des quartiers très bien conseillés

1995 : sept ans avant la loi relative à la démocratie de proximité, la ville de Bordeaux instaure des Conseils de quartiers.

2008 : découpage de la ville en 8 quartiers ; la Ville désigne les maires adjoints en charge de nourrir le dialogue de proximité et d'animer la démocratie participative.

2011 : Bordeaux innove encore et expérimente une formule inédite de participation citoyenne à la vie et au devenir des quartiers. Testée durant un an sur les quartier Saint-Michel/Nansouty/Saint-Genès et Victor Hugo/Saint-Augustin, cette formule doit favoriser la participation de tous les habitants.

Le maire adjoint de quartier est désormais accompagné dans sa mission de proximité par :

- **un conseil de quartier de 39 membres** qui se réunit sous sa présidence cinq fois par an environ ;

- **une assemblée générale de quartier, ouverte à tous les habitants** qui se réunit deux fois par an.

Les 39 membres, tous du quartier, se répartissent, selon le principe de parité, entre 1/3 d'électeurs tirés au sort sur les listes électorales, 1/3 de personnalités qualifiées représentant les forces vives et 1/3 d'habitants proposés par le maire adjoint.

Afin de redonner toute sa place au centre historique et y ramener les familles, priorité a été donnée au centre ville avec le plan de revitalisation lancé dès 2002. Le réaménagement de l'îlot Bonnac, espace charnière entre la modernité de Mériadeck et le centre historique, a fait de ce quartier un lieu de flânerie et de visites patrimoniales convivial, actif et attractif qui rend à Bordeaux ses attributs de métropole.

Dans le sillage du tramway et de la réfection des quais, le quartier Grand Parc/Paul Doumer a lui aussi connu une mutation profonde. En bord de Garonne, l'aménagement de neuf hectares hier occupés par des chais et des friches industrialo-portuaires a transformé le secteur des Chartrons en un lieu de vie et d'activité où la Cité mondiale, les écoles supérieures, les marchés traditionnels et les galeries d'art créent l'animation. Dans le même temps, les douze hectares de friches de Ravezies ont cédé la place à un ensemble urbain d'habitat, de bureaux et de services de qualité. Le quartier Grand Parc/Paul Doumer est devenu le point d'ancrage du développement urbain des deux territoires d'avenir du Nord de Bordeaux que sont les quartiers des Bassins à flot et Bordeaux Lac.

De l'autre côté du fleuve, la mutation du quartier de la Bastide transforme progressivement la rive droite en quartier de centre-ville. L'ancienne gare d'Orléans abrite désormais un cinéma multiplex, une longue promenade verte longe les berges du fleuve, d'élégants immeubles se construisent autour du jardin botanique et un quartier universitaire a commencé de voir le jour avec les étudiants du pôle universitaire de gestion et la construction d'une résidence étudiante. La dynamique économique et commerciale initiée par la zone franche et la réhabilitation des berges du

quai de Queyries se propage au rythme des nouvelles opérations d'aménagement urbain qui s'achèveront avec la construction des deux nouveaux franchissements de la Garonne et le bouclage des boulevards à l'est du quartier. Demain, le quartier de la Bastide associera sur plus de 200 hectares tout ce qui constitue le cœur d'une ville.

BORDEAUX VOIT LA VIE EN VERT

D'où qu'on la contemple, Bordeaux s'est visiblement mise au vert. Aujourd'hui, 12 % de son territoire est recouvert d'eau et près de 10 % par les zones boisées et espaces verts. Depuis 2000, la Ville déploie son Plan vert, vaste programme environnemental qui prolonge au naturel le Projet Urbain pour améliorer durablement le cadre de vie des habitants. Pour assurer ce changement, ce Plan Vert, couvre les espaces verts stricto sensu, mais aussi l'ensemble des espaces publics susceptibles d'accueillir des éléments de na-

ture. Il organise les travaux de rénovation, de création et d'animation autour de quatre objectifs prioritaires : la protection et l'enrichissement du patrimoine naturel de la Ville, la mise en valeur du paysage urbain, l'adaptation des espaces verts et paysagers aux nouvelles pratiques urbaines, le ré-équilibrage de l'offre d'espaces naturels de proximité dans les quartiers.

La Charte des paysages

Démarche novatrice à l'échelle européenne, la Charte des paysages de Bordeaux est un élément essentiel de son Plan Vert. Adoptée en 2006, elle organise le développement de la ville à partir d'une identité paysagère très forte qui mêle l'approche naturaliste aux alignements et concilie la ville estuaire et maritime bâtie sur les marécages à l'ensemble urbain qui compte parmi les plus ordonnancés d'Europe.

Unique parce que globale, la Charte des paysages définit la création de nouveaux espaces publics verts et propose une palette végétale cohérente et identitaire. Ses orientations et prescriptions s'imposent à tous les acteurs des projets urbains, publics et privés, concepteurs et investisseurs.

Chaque année 1 000 arbres sont plantés et en dix ans, 33 hectares de zones vertes ont été créés et 38 autres réhabilités. Le Parc floral accueille désormais un nouveau jardin, Bacalan possède sa promenade sur les berges, la campagne a repris ses droits au jardin de la Béchade, le vieux Parc bordelais très endommagé par la tempête de 1999 s'est refait une jeunesse et le Jardin botanique a ouvert la voie aux 50 hectares du parc aux angéliques. Sans même mentionner les squares de proximité qui s'ouvrent dans les quartiers.

Aujourd'hui, Bordeaux compte 482 hectares d'espaces naturels*, plantés de 45 000 arbres : parcs et jardins, plantations de voierie, terrains de sport... Et ce nouveau mariage de la pierre et de la nature, qui modifie profondément l'atmosphère de la ville, est promis à un bel

avenir. Chaque année, Bordeaux se dote de dix hectares supplémentaires d'espaces boisés et d'espaces verts, si bien que ce seront près de 200 hectares de trame végétale longeant les berges et ramifiant les quartiers qui, en 2030, auront été aménagés depuis l'annonce de Plan vert trente ans auparavant.

* L'équivalent de 600 terrains de foot.

■ ENSEMBLE VERS 2030

Le **Projet Urbain de 1996** quasiment achevé, **Bordeaux** continue d'aller de l'avant pour bâtir la métropole durable et désirable de 2030. Partant à l'assaut des quelques 500 hectares de friches qui ponctuent son territoire, le **Projet Urbain « Bordeaux 2030 »** adopté en 2009 opte pour un redéveloppement interne qui sert la proximité, favorise la naissance de nouvelles centralités et construit une métropole multipolaire rassemblée. Les projets, nombreux, se sédimentent de part et d'autre de la Garonne, dessinant un arc de développement Sud/Nord qui court de la gare Saint-Jean au Lac en franchissant deux fois le fleuve pour donner à la ville son nouvel axe d'équilibre.

Pour Bordeaux, il s'agit certes de grandir, mais pas à n'importe quel prix et pas envers et contre tout. L'enjeu de « **Bordeaux 2030** » est aussi de dessiner un futur citadin dynamique et fécond, attentif à l'humain et respectueux du milieu. Porteur de cette ambition de ville, le **Projet Urbain** se veut d'un urbanisme exemplaire, tant en terme d'aménagement de l'espace que de bien-être individuel, de lien social et d'environnement.

Le pari de « **Bordeaux 2030** » est aussi de réunir les habitants autour d'un projet collectif, essentiel pour renforcer la « culture habitante » encore émergente mais déjà fondatrice d'un mieux être dans sa ville et d'un mieux vivre ensemble. En proposant de nouvelles perspectives à des habitants qui souhaitent être consultés certes, mais aussi s'impliquer dans la conception de leur territoire et de leur avenir, **Bordeaux** a fait le choix d'une démarche de co-production. Les discussions, réflexions et débats qui mailleront les prochaines années feront sans doute évoluer l'esquisse initiale, mais l'essentiel est bien qu'elles lui insufflent force et vie.

LE NOUVEL ARC DE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'AGGLOMERATION

Longtemps, l'urbanisation de Bordeaux s'est déployée sur la rive gauche. En partant à l'assaut de la rive droite, le **Projet Urbain de 1996** a pris à revers cette logique, aimanté la ville à son fleuve et ouvert une nouvelle frontière de développement. « **Bordeaux 2030** » prolonge le mouvement et reconstruit la ville autour d'un arc de développement qui s'organise autour de trois nouveaux pôles « contrepoids » du centre ville — **Bordeaux Nord**, **Bordeaux Euratlantique**, **Bordeaux Bastide** — et d'une nouvelle trame de commu-

nications — **Ponts Bacalan-Bastide** et **Jean Jacques Bosc**, extension de la desserte en transports en commun, boulevard urbain de la rive droite, gare Saint-Jean — qui interconnecte ses territoires, enveloppe la ville d'une ceinture et renforce sa connexion aux réseaux ferroviaires, autoroutiers, aériens et maritimes.



Ici Bordeaux dessine son nouvel arc de développement

- Ginko
- La Berge du lac
- Les Aubiers-Cracovie-Ravezies,
- Les Bassins à flot,
- Bastide Brazza et Bastide Niel,
- L'Opération d'Intérêt National (OIN) Bordeaux Euratlantique : Bastide Deschamps et la Benaugé, Saint-Jean Carle-Vernet Belcier, Sainte-Croix.

Sur cet arc, Bordeaux prépare un nouveau couloir d'essor économique qui court du futur pôle tertiaire Bordeaux Euratlantique, au Sud, jusqu'au pôle tertiaire et logistique de Bordeaux Nord en passant par la nouvelle centralité éco-créative de la Bastide, la plaque portuaire Chartrons/Bassins à flot/Bacalan et le secteur d'activité des Aubiers/Ravezies. Dédié aux filières stratégiques d'avenir — tertiaire supé-

rieur, économie créative, éco-activités, filière viticole, technologies de la santé, enseignement supérieur et recherche —, ce couloir favorisera le maintien de l'économie de proximité et l'émergence des fabriques culturelles, deux leviers qui contribuent à la dynamique économique et au bien vivre des habitants.

Dynamique de vie

- 60 000 nouveaux logements d'ici 2030 dont 55 % de logement aidés des opérations d'aménagement.
- 35 000 nouveaux emplois salariés créés d'ici 2030.
- 50 000 des 72 000 étudiants du Campus de Bordeaux/Talence logés intra-muros et 30 000 accueillis sur les cinq sites universitaires de Bordeaux : Pey-Berland/Victoire, Les Chartrons, Bordeaux/Bastide, Sainte-Croix, Saint-Augustin.

La majorité des 100 000 citoyens que Bordeaux ambitionne d'accueillir vivront en effet le long de cet arc. D'ici 2030, de nouveaux quartiers structurants y seront bâtis en lieu et place de friches et espaces délaissés : Ginko, les Berges du Lac, les Bassins à flot, Bastide Brazza, Bastide Niel et Bastide Dechamps. Conçus avec l'exigence du développement durable, tous seront aménagés autour d'écoquartiers qui, à l'image du premier d'entre eux, Ginko, rapprochent l'habitat de l'emploi, sont reliés à la ville par un réseau de transports en commun et marient un bâti labellisé BBC (Bâtiment Basse Consommation) et THPE (Très Haute Performance Environnementale) avec une forte présence de la nature.

En accompagnement de ces grands projets, et à l'exemple des travaux en cours sur les îlots Saint-Jean et Armagnac, les secteurs d'habitat limitrophes profiteront de l'effet d'entraînement pour engager ou achever leur requalification, se

connecter les uns aux autres et mailler la ville de nouveaux réseaux d'interaction. Dans le même temps, la restauration des quartiers du centre historique se poursuivra.

Profitant de cette refonte territoriale d'ensemble, Bordeaux peaufine sa qualité de vie en pariant sur la mixité fonctionnelle et sociale de ses quartiers, la création d'un nouveau réseau de lieux de pratiques et de fabriques culturelles, la mise en valeur des patrimoines identitaires des quartiers et le développement des espaces verts.

Bordeaux élabore le premier PACT* de France « Si tu ne vas pas à la culture... »

Ancrer et ouvrir les établissements culturels dans leurs quartiers, rééquilibrer le maillage des équipements, des activités et de l'offre culturelle sur l'ensemble du territoire, développer les sites de fabrique culturelle : tels sont les axes du futur Plan d'Aménagement Culturel Territorial de Bordeaux. Un plan prospectif à 10/20 ans, inédit en France et dont l'ambition n'est autre que de rapprocher la culture de tous les habitants, de réunir les habitants autour de la culture et de faire ainsi de la culture un fondement de la métropolisation.

Chargée par la Ville d'une mission d'appui à la réalisation de ce PACT, l'Institut d'études démographiques de l'Université Bordeaux IV a ouvert en 2011 un nouveau projet de recherche. Mené sous la direction du Professeur Christophe Bergouignan, ce programme doit identifier les pratiques culturelles actuelles et leurs liens avec les évolutions démographiques, aider à la définition stratégique de l'aménagement culturel territorial de la ville, alimenter la réflexion stratégique sur l'implantation des équipements et des activités culturelles.

* Plan d'Aménagement Culturel Territorial de Bordeaux

L'ECO-CITE A LA CONQUETE DES TERRITOIRES EN FRICHE

Bordeaux a l'immense chance de disposer de 500 hectares de terrains mutables qui constituent le terreau duquel émergeront progressivement Bordeaux Nord, Bordeaux Bastide et Bordeaux Euratlantique, trois pièces maîtresses de la métropole durable créées en harmonie avec leur paysage, dans le respect de leur patrimoine et ouvertes sur la ville.

Au Nord, Bordeaux Maritime renaît entre fleuve et lac et s'ancre à la ville par le pont urbain Bacalan-Bastide et l'extension de la ligne C du tramway (2013). Aujourd'hui morcelé en trois secteurs, Bordeaux Maritime se regroupe en un quartier durable qui accueillera 15 000 nouveaux habitants en 2030. 8 000 logements seront construits, principa-

lement dans les deux écoquartiers des Berges du Lac (23 ha) et des Bassins à flot (160 ha). 95 000 m² d'activités donneront de l'envergure et de la cohérence aux zones d'activité du Lac, des Aubiers et de Ravezies. Trois grands équipements d'agglomération — le centre culturel et touristique du vin, le nouveau stade et la base sous-marine — accompagneront le réveil des Bassins à flot. Réorganisé et relié au centre, le poumon vert de Bordeaux, hier peu accessible, offrira aux habitants de la métropole plus de 300 hectares de détente organisés autour du lac, du Bois de Bordeaux, du Parc de Bacalan créé en 2001 et du Parc floral achevé en 2009.

Ginko, L'avant-garde des écoquartiers

Distingué au palmarès « Appel à projets Eco-quartier 2009 » dans la catégorie « sobriété énergétique », le premier éco-quartier de Bordeaux, Ginko c'est :

- un programme de 23 ha conçu dans une démarche de Très Haute Performance Environnementale,
- 2 200 logements dont plus de 90 % labellisés Bâtiments Basse Consommation,
- une chaufferie biomasse 100 % énergies renouvelables (en grande partie issues des résidus de coupes de la forêt landaise) et des panneaux solaires pour une part de l'eau chaude sanitaire,
- un quartier de mixité sociale et fonctionnelle : 30 % de logements sociaux, 20% d'accession modérée et 55 000 m² d'activité,
- des espaces verts arrosés par le pluvial et des déplacements doux,
- des lieux de lien social : un jardin promenade, la Maison des danses de Bordeaux, un gymnase, une maison polyvalente, deux groupes scolaires, deux crèches et un EHPAD.

Livraison de la phase I : 2012. Architectes-urbanistes : O. Brochet et C. Devillers. Aménageur : Bouygues Immobilier

De l'autre côté du fleuve, la Bastide accélère sa mutation. Sur ce territoire de 250 hectares ceint par la Garonne, connecté à la rive gauche par les futurs franchissements Bacalan-Bastide (2012) et Jean-Jacques Bosc (2016) et à la périphérie par un futur transport en commun annulaire, Bordeaux bâtit un quartier exemplaire, résolument durable et dynamique mais à l'âme préservée. Pour relever ce défi, la Ville a ouvert un processus inédit d'implication collective. Réunis dans le cadre d'ateliers, les habitants et les acteurs socio-économiques explorent les possibles et débattent des projets. Des livrets spécifiques à chaque concertation en restituent progressivement l'essentiel. La nouvelle Bastide émerge autour des principes de mixité d'usage et de mixité sociale, d'un développement économique raisonné et d'un territoire innervé par les transports en commun et les espaces verts.

Sur les 30 hectares de friches de la caserne Niel et des entrepôts désaffectés de la SNCF, Bastide-Niel, premier

écoquartier de la rive droite, s'accroche au Parc aux angéliques sous le crayon de l'architecte urbaniste hollandais Winy Maas. Il comptera près de 3 000 logements diversifiés, des équipements publics, des commerces, des services et près de 75 000 m² de locaux d'activité qui participent à la dynamique de Bordeaux en pariant largement sur l'économie créative. À lui seul, le premier projet, baptisé Darwin, accueillera sur 10 000 m² entreprises éco-innovantes, commerces et services responsables, institutions impliquées dans le développement durable et associations culturelles.

Agora le succès de la co-production

Agora, biennale d'Architecture, d'Urbanisme et de Design de Bordeaux, illustre le succès de la démarche de co-production adoptée par la Ville pour imaginer et bâtir la métropole de 2030. Du 7 au 9 mai 2010, plus de 25 000 habitants et professionnels ont participé aux débats, visites, projections et ateliers de la 4^e édition.

Forum et vivier unique en France, Agora s'exporte. Ainsi l'exposition « Stim, métropoles millionnaires » de l'architecte-urbaniste Djamel Klouche s'exposa en août 2010 au pavillon français de la Biennale d'architecture de Venise.

Prochaine édition : vendredi 14, samedi 15 et dimanche 16 septembre 2012.

En amont et en aval, deux autres écoquartiers surgiront d'ici 2030 : Bastide Brazza et Bastide Deschamps. Ouverts sur le fleuve et organisés en interaction avec Bastide Benauges, ces deux écoquartiers rattracheront ce faubourg historique de la rive droite à la ville, créant ainsi une nouvelle unité métropolitaine.

Au Sud, l'opération d'aménagement Bordeaux Euratlantique, promue au rang d'Opération d'intérêt national (OIN) en 2009, prépare l'arrivée de la LGV en 2016. Ce projet, qui rayonne sur 738 hectares répartis de part et d'autre de la Garonne sur les communes de Bordeaux (386 ha), Bègles (217 ha) et Floirac (135 ha), s'étalera sur deux décennies. D'ici 2020, il transformera la gare Saint-Jean en 2^{ème} gare de voyageurs en Province, et repositionnera Bordeaux sur la ligne à grande vitesse Sud Europe Atlantique. D'ici 2030,

tout un nouveau pan de ville durable surgira autour d'un centre d'affaires de rayonnement international. 2,5 millions de m² seront construits, répartis de façon équilibrée entre logements (15 000 dont 35 % de locatifs sociaux), bureaux (500 000 m²), commerces et équipements publics. Plusieurs projets d'ampleur seront menés simultanément : la restructuration de la gare Saint Jean, le renforcement de la desserte en transport en commun, le développement d'une nouvelle offre de stationnement et le renforcement de l'offre TER et deux équipements culturels d'agglomération seront créés : le pôle culturel des Abattoirs qui accueillera le Fonds Régional d'Art Contemporain et la salle Arena, rive droite.

La seconde vie du patrimoine

Emblématiques de la ville et de ses quartiers, les éléments du patrimoine portuaire, militaire, industriel ou commerçant ont perdu leurs fonctions initiales. Une nouvelle vie commence.

Les réalisations

- L'Entrepôt Lainé : le CAPC, musée d'art contemporain de Bordeaux (1984)
- L'entrepôt CITRAM : la fabrique Pola (2009)
- Le Marché des Chartrons : La Halle des Chartrons (1998)
- L'église Saint Rémi : L'espace Saint Rémi (2000)
- L'espace Mably (1994)
- L'ancien bureau des docks : la Maison éco-citoyenne (2010)
- Le Marché de Lorme : un nouveau lieu d'expression artistique (2011)
- Les Bains-Douches de la Bastide : un pôle littéraire autour de l'association Permanences de la littérature (2011)
- Les magasins généraux de la Caserne Niel : le projet Darwin d'économie créative (2012)
- La Halle aux farines : les Archives municipales (2014)
- Les abattoirs : le pôle de création et d'économie créative Frac, Oara, Ecla

Les réflexions en cours : la Halle des Doutes, la base sous-marine : lieu de culture en devenir ; la passerelle Eiffel : sujet d'un concours à projets de reconversion ouvert en 2010 aux étudiants européens par la fondation d'entreprise de la société de la Tour Eiffel et l'association Sauvons la passerelle ; la halle en bois Soferti...

QUARTIERS EN DEVENIR

Simultanément, Bordeaux poursuit la revitalisation de ses quartiers anciens. Les îlots délaissés sont remaniés dans le cadre d'opérations d'ensemble (voirie, habitat, espaces publics, équipements de proximité, commerces et bureaux)

réalisées dans le cadre de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) par des acteurs publics et privés. Éléments majeurs du renouvellement urbain, elles contribuent aussi à renforcer le poids démographique de la ville-centre.

326 427 m² de surface habitable aménagés (1996/2010)

- Ravezies : 186 000 m²
- L'Hôpital des Enfants : 22 427 m²
- L'Îlot Bonnac : 24 000 m²
- Les Chartrons : 32 000 m²
- L'Îlot Dupaty : 62 000 m²

Cinq nouveaux chantiers sont en cours. Menés en concertation avec la population, ils accueilleront bientôt leurs nouveaux habitants.

Au cœur de la ville, les anciennes imprimeries de « Sud Ouest » et les magasins C&A de « l'îlot Sainte-Catherine » cèderont bientôt la place à 17 000 m² de commerces et à 69 logements organisés autour d'une nouvelle place publique.

Derrière la gare Saint-Jean, à l'interface des quartiers Belcier et Carle Vernet, l'îlot d'Armagnac a ouvert la voie à la mutation du quartier de la gare et s'intègre pleinement à l'Opération d'Intérêt National Bordeaux Euratlantique. Fin 2012, le quartier proposera 9 000 m² de bureaux et environ 510 logements, dont 340 logements en Prêt Locatif à Usage Social (PLUS) ou en Prêt Locatif Social (PLS). Il disposera également d'une résidence étudiante, d'un hôtel pour les personnels de la SNCF, d'une nouvelle médiathèque de quartier et d'un espace sportif.

De l'autre côté de la gare, l'Opération de Renouvellement Urbain (ORU) de l'îlot Saint-Jean, qui s'achèvera en 2012, est largement engagée. Co-financée par l'ANRU, la Ville, la Cub, le bailleur social Domofrance et la Caisse des Dépôts et Consignations, cette opération a supprimé l'effet de coupure constitué par les trois barres d'immeubles, a permis de dédensifier l'habitat et de diversifier l'offre de logements. De nouvelles voies publiques et de nouveaux espaces verts renouvellent qualité urbaine et résidentielle des lieux.

Rive droite, la requalification du quartier historique de la Benauges, où vivent 3 000 personnes, sera menée dans la dynamique de développement de la Bastide et avec le soutien financier de l'ANRU. Soutenue par le futur passage d'un TCSP, sa recomposition urbaine s'adossera à un programme de construction/démolition/réhabilitation de plus de 800 logements.

COUP D'ACCELERATEUR SUR LE LOGEMENT

Quatrième préoccupation des Français, le logement est une priorité des deux Projets Urbains adoptés par Bordeaux en 1996 et 2009. En 20 ans, 30 000 nouveaux habitants se sont installés intra muros grâce à l'action coordonnée de la ville, de la Communauté urbaine de Bordeaux et de l'État. Mais pour accéder à l'envergure de Métropole européenne millionnaire à l'horizon 2030, l'agglomération doit en accueillir 250 000 autres, dont 100 000 intra muros.

Cet objectif a conduit Bordeaux à revoir ses ambitions à la hausse et à renforcer sa politique du logement. En terme de construction, le nouveau schéma proposé par la Ville à ses partenaires table sur 50 000 nouveaux logements réalisés d'ici 2030 sur les principaux axes transports définis la Communauté urbaine de Bordeaux : 10 000 dans le cadre du projet Euratlantique, 10 000 sur le secteur de Bastide Nord, 10 000 entre les Bassins à flot et le projet Ginko, 13 500 à Bordeaux Nord et de l'ordre de 16 500 en diffus.

Cette ambition en terme de densité, voire « d'intensité » urbaine, devra s'inscrire dans un site à la fois géographique (le fleuve, ses côtes), et dans le schéma de contraintes qui le caractérise (faible qualité des sols, présence récurrente de pollutions sur les anciens sites industriels, proximité des nappes phréatiques, identification des risques d'inondabilité...) mais également historique, reconnu par l'UNESCO et classé désormais au Patrimoine Mondial de l'Humanité.

Cela implique que les nouveaux développements de la ville, au-delà de la nécessaire qualité qu'ils devront posséder pour l'ensemble des habitants, devront également démontrer en quoi ils participent à la valorisation d'un vaste ensemble urbain (1800 hectares) dont la valeur universelle est reconnue. La question sous-jacente est fondamentale : comment concilier patrimoine et développement urbain ? Comment faire de la ville ancienne une ville durable ?

Car comment se satisfaire d'un haut niveau d'exigence pour les nouveaux quartiers, vers lequel l'évolution de la réglementation pousse de toutes façons, sans se préoccuper des quartiers qui composent à près de 95 % la ville, quand on sait que l'habitat participe pour près de 40 % aux émissions de gaz à effet de serre ?

Il s'agit là d'un chantier immense, d'autant plus difficile que Bordeaux est unanimement reconnue pour son patrimoine architectural et urbain, qui fait l'objet du plus haut niveau de protection réglementaire. Il faut donc trouver les moyens

de concilier patrimoine et développement durable, et sans doute les outils existants. Dans ce domaine, il manque encore d'expertise et même de doctrine.

Il faut en tout cas éviter d'opposer des quartiers anciens qu'on figerait dans leur histoire, et des quartiers modernes et performants. C'est tout l'enjeu du projet Bordeaux[re]centres qui vise à créer 1 000 logements nouveaux dans le centre ancien mais également à ouvrir de nouveaux espaces publics.

+ 15 000 logements sociaux

Très engagée en faveur du logement social — en 2010 plus de 800 logements ont été livrés pour un objectif annuel fixé par le PLH à 576 — Bordeaux intensifie son concours au profit du parc social.

Le parc public

Sur les 60 000 constructions ou requalifications menées d'ici 2030, environ 15 000 le seront au profit du parc locatif social qui devrait ainsi doubler. Mené dans un objectif de mixité sociale, cet effort bénéficie à toutes les catégories de logement (PLS, PLUS, PLAI) et s'impose aux opérations d'aménagement, qui doivent comprendre 55 % de logements aidés dont 20 % d'accession modérée à la propriété, comme en centre ville où 300 nouveaux logements sociaux publics seront créés au cœur de la ville de pierre.

Le parc privé

Parce que le parc privé, souvent dégradé, joue un rôle important de logement social de fait, Bordeaux aide les propriétaires occupants ou bailleurs à rénover leur(s) logement(s) à vocation sociale. Dès 2011, la Ville lance une OPAH dans le cadre du PNRQAD et une grande opération de requalification des hôtels meublés et une lutte accrue contre les marchands de sommeil.

Pour parvenir à ces résultats, Bordeaux axe ses efforts sur le développement du parc locatif social public et privé, l'accession à la propriété et la création de logements adaptés pour les personnes vulnérables.

Ainsi, et bien que le nouveau système gouvernemental d'aides pour l'accession à la propriété ne conditionne plus le déclenchement d'un prêt à l'aide d'une collectivité, Bordeaux a opté pour le maintien d'un dispositif complémentaire en faveur des primo-accédants, sous conditions de ressources.

La Ville, qui concentre déjà 2/3 des structures d'urgence et d'accès au logement de la Communauté Urbaine de Bordeaux, a choisi de développer l'habitat adapté pour les personnes âgées. Sept Résidences pour Personnes Âgées (RPA) seront requalifiées d'ici 2014, et d'autres établissements seront créés ou reconstruits et agrandis. Pour favoriser le maintien à domicile, un programme d'adaptation des logements sera mis en chantier à l'exemple de ce qui est en cours au Grand-Parc avec Aquitanis et InCité et une réflexion a été engagée sur le développement des services. Enfin, dans le cadre de son Projet Social 2009/2013, Bordeaux s'est engagée à faciliter le parcours résidentiel des

personnes en situation de précarité, de l'hébergement au logement stable. Plusieurs projets sont en cours, parmi lesquels le chantier d'humanisation du Foyer Leydet et la création en 2011 et 2012 de deux nouvelles maisons-relais.

Conformément à la Charte de la construction durable imaginée par la ville, signée en 2009 avec l'ensemble des promoteurs/bailleurs, tous les logements construits avec le soutien de la Ville doivent être durables et de haute qualité d'usage. Depuis 2010, tous doivent respecter le seuil de 50 kWh/m²/an, et dès 2020 tous seront à énergie positive. Pour éviter de créer une ville à deux vitesses avec d'un côté les éco-quartiers et de l'autre un parc ancien énergivore, les économies d'énergie sont recherchées lors des opérations de requalification. Une convention a été signée en 2010 avec EDF contre la précarité énergétique et un dispositif d'aides aux travaux d'économies d'énergie a été mis en place avec la Sacicap de la Gironde, le CREAQ et l'appui de l'association des Bains Douches. Testé sur le quartier Belcier, ce dispositif a été étendu aux quartiers de Bacalan et des Chartrons.

La Ville s'équipe

L'Auditorium (2012) : bâti en centre ville, cet équipement de 1 400 places placera Bordeaux au premier rang des grandes salles internationales de musique.

La bibliothèque Mériadeck (2012) : près de 20 ans après son ouverture, la bibliothèque Mériadeck (26 000 m², 700 000 lecteurs, 1 200 000 documents) a entamé une grande rénovation. Quatre ans de travaux seront nécessaires pour offrir un nouveau service aux citoyens.

Le pont levant Bacalan-Bastide (2013) : entré en chantier en 2009 après 5 années de concertation, il devrait s'achever en 2013. Résolument urbain, ce franchissement rapprochera définitivement les deux rives de Bordeaux.

Le Muséum d'histoire naturelle (2013) : modernisé et agrandi, ce musée acquiert une nouvelle envergure européenne et ouvre plus largement au public son trésor : l'une des premières collections publiques créées au lendemain de la Révolution Française.

Le Centre culturel et touristique du vin (2014) : vitrine économique, touristique et culturelle de la filière d'excellence aquitaine, cet équipement de 10 000 m² construit au cœur de l'éco-quartier des Bassins à flot espère 500 000 visiteurs annuels. L'architecture et la scénographie proposées promettent un bâtiment audacieux, extraordinaire et parfaitement intégré dans son environnement (X-TU Paris scénographie, Casson Man Londres).

La Halle aux farines (2014) : acquis par la Ville en 2007 et réhabilité dans une démarche HQE, cet entrepôt du Second Empire accueillera le nouveau projet culturel des Archives municipales au cœur de l'éco-quartier de la Bastide. 5 300 m² conçus autour d'un jardin et ouvert au grand public sur 1 000 m².

Le Pont ferroviaire Garonne (2014) : il a pris le relais en 2008 de la passerelle Eiffel construite en 1860 et inscrite sur la liste des Monuments historiques en 2011, mais c'est en 2014 que le chantier s'achèvera, mettant fin au tristement célèbre « bouchon ferroviaire de Bordeaux ».

• **Le pôle de création et d'économie créative (2014)** : il réunira le Fonds Régional d'Art Contemporain d'Aquitaine, l'Office Artistique de la Région Aquitaine, l'agence culturelle régionale ECLA dédiée aux industries culturelles et l'Institut du design industriel.

Le nouveau stade (2015) : adapté aux événements sportifs et aux spectacles, le nouveau stade de Bordeaux, situé à Bordeaux Lac, permettra d'accueillir l'Euro 2016 dans des conditions optimales.

Le pont dit Jean-Jacques Bosc : une année de concertation (2010/2011) a permis de dessiner les lignes de force du septième franchissement bordelais : un pont largement ouvert aux circulations douces et aux transports collectifs.

Et aussi : la Maison Écocitoyenne (2010), La Maison des danses de Bordeaux (2012), le Grand Arena (2013), la Cité municipale (2013), 2 bibliothèques à venir et une étude en cours sur le futur de la Base sous-marine...

*Construire une Ville où chacun trouve sa place
et se voit proposer les moyens de prendre
en main sa destinée.*

Alain Juppé

BORDEAUX

QUI VIT

Belle et ambitieuse, Bordeaux construit avant tout une métropole humaine, une cité où chacun trouve sa place, s'épanouit, prend plaisir à vivre en lien avec les autres et à construire avec eux un destin commun ouvert sur le monde.

Pour réussir ce fin assemblage, Bordeaux fait le pari de l'innovation et du partage. Présentes en toile de fond du Projet Urbain « Bordeaux 2030 », ces deux valeurs sont au cœur des politiques sociales, économiques et culturelles de la Ville. Des politiques innovantes et souvent pilotes, qui mixent la proximité à l'ouverture, soutiennent les initiatives individuelles mais multiplient les opportunités de rencontres collectives, expérimentent de nouvelles passerelles entre les générations, les catégories sociales, les territoires et les milieux socio-économiques.

Pierre angulaire de cette « soif de lien », le Projet Social de Bordeaux, troisième du nom, est entré en vigueur en 2009. Élaboré en coproduction avec les habitants des quartiers et l'ensemble des acteurs de l'action sociale, institutionnels et associatifs, ce projet novateur et ambitieux, unique en France, mobilise toutes les forces vives de la ville et toutes les compétences municipales au service du mieux vivre ensemble et de la lutte contre les solitudes urbaines.

Innovant, le projet culturel de Bordeaux l'est aussi, qui enracine la culture dans les quartiers et le débat urbain afin de créer une nouvelle relation à la ville et mieux faire rayonner la création et les talents locaux.

Innovant enfin, le projet économique qui investit dans une dynamique d'avenir en pariant sur la jeunesse, la recherche, l'éco-créativité, les nouvelles technologies, les fabriques culturelles...

Connu pour son art de vivre, Bordeaux prend le risque d'aller au-delà de ses acquis et d'inventer avec ses habitants un nouvel art de créer la ville.



■ LA VILLE EN PARTAGE

Parce que la ville est le territoire où se vivent les liens sociaux, c'est à elle qu'il appartient de veiller sur la réalité du bien-être social. Le 3^e Projet Social de Bordeaux 2009/2013 porte cette vision. Reprenant les principes et les objectifs fixés par l'Agenda 21 de Bordeaux pour l'intégration des publics les plus fragiles et l'amélioration de leurs conditions de vie, il en élargit l'ambition pour faire de la Ville non seulement un territoire durable où l'exercice des droits légitimes à l'emploi, l'éducation, le logement et la culture est garanti, mais aussi un lieu de vie qui offre à toute personne et à toute initiative les meilleures conditions de son épanouissement. Ancré sur deux piliers, la lutte contre toute forme d'exclusion et la construction d'un mieux vivre ensemble, il rassemble les habitants autour d'une dynamique collective et accompagne les initiatives qui favorisent la dignité de chacun, le respect de l'autre et la solidarité entre tous. Novateur, il s'insère dans le projet urbain « Bordeaux 2030 », s'enracine dans les quartiers et parcourt toutes les politiques municipales pour rendre Bordeaux plus équitable, plus fraternelle.

UNE VILLE PAR ET POUR SES HABITANTS

Il y a douze ans, Bordeaux a pris la fracture sociale à bras le corps et adopté son premier Projet Social autour du rassemblement des structures institutionnelles et des associations. En 2005, la Ville décidait d'associer plus largement les associations et les partenaires institutionnels à la conduite de son deuxième pacte de cohésion sociale. Un Conseil de

Développement Social rassemblant les quatre décideurs principaux — la Ville, l'État, le Conseil général, la CAF — était mis en place afin d'améliorer la cohérence et l'efficacité des services et de supprimer les interstices de la couverture sociale. Divers projets innovants étaient engagés sur le principe d'une démarche collective.

La gouvernance du Projet Social

- **Le Conseil de Développement Social.** Instance de gouvernance du projet, il en est aussi l'animateur. Composé de 220 membres (habitants, associations et institutions), il anime les dispositifs ad hoc mis en place avec les partenaires institutionnels (Contrat d'Action Familiale et Sociale Territorial signé avec la CAF et Contrat local de citoyenneté conclu avec le Conseil général) et veille à l'animation de ses huit ateliers participatifs de quartier. Le CDS est aussi porteur des projets expérimentaux à l'échelle de la ville.
- **ADSL :** huit ateliers participatifs de quartier. Lancés avec le soutien de l'État via l'appel à projet « 2010, année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale » et composés d'habitants, d'associations et de professionnels, les ateliers de développement social local construisent des projets répondant aux problématiques spécifiques à leur quartier.
- **Le Contrat Urbain de Cohésion Sociale** Sur les sept territoires prioritaires de Bordeaux (Saint-Jean/Carles Vernet, Saint Michel, La Bastide, Chartrons Nord, Saint Louis, le Grand Parc, Le Lac, Bacalan) il est le pilote opérationnel du Projet Social.
- **Les instances participatives associées :** Comité de Liaison Inter Partenaires (CLIP), Cellule de Veille Prévention Sécurité (CVPS), Conseil Local de Santé (CLS), Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD)

S'appuyant sur les premiers résultats de cette démarche novatrice, Bordeaux a amplifié le mouvement et ouvert l'élaboration de son troisième Plan Social à l'ensemble de l'équipe municipale, élus et agents, aux partenaires institutionnels — Pôle emploi et la CPAM se sont associés aux quatre fondateurs —, au réseau associatif ainsi qu'aux habitants des huit quartiers qui ont pris toute leur place dans le débat. De ce croisement des compétences, des expériences, des exigences et des propositions, est né un projet original qui fait référence en France, un outil de développement social qui accompagne la mutation urbaine de Bordeaux.

Résolument opérationnel, le 3^{ème} Projet Social de Bordeaux,

« Construisons ensemble une ville durable et solidaire », se décline en 12 objectifs et 84 fiches actions concrètes où chaque partenaire a son rôle à jouer. Quelques exemples : un réseau de cuisines solidaires, le portage de livres aux personnes isolées, le jeu pour lutter contre le sexisme à l'école, les jardins partagés, les « cars à pattes », etc. La dynamique est engagée : de nombreux projets ont déjà vu le jour à l'échelle d'un quartier ou de la ville. Grands ou plus modestes, souvent innovants et toujours ciblés sur les besoins réels, ils mobilisent de nombreux partenaires dans un esprit de transversalité et de co-construction qui préserve la créativité et l'esprit d'initiative de chacun.

Garderie à toute heure !

4 800 enfants bordelais de 0 à 3 ans sont accueillis dans les crèches de la Ville ou chez une assistante maternelle. Mais faire garder son enfant tôt le matin ou tard le soir reste le plus souvent un problème insoluble et un frein à l'emploi ou à l'insertion.

A la demande d'un groupe de parents qui, dans le cadre du 2^{ème} Projet Social de la Ville, envisageait l'option d'un Système d'Echange Local (SEL), la Mairie et la Caf se sont penchés sur l'ingénierie juridique, pratique et financière d'un tel projet.

En 2010, la première garderie associative proposant ce service est née en partenariat avec le « Lycée des Métiers » du Bel Orme. L'essaimage de cette expérience pilote a débuté avec le soutien de la Mairie et la Caf : un service de garderie similaire a déjà vu le jour dans le quartier du Grand Parc.

MIEUX VIVRE ENSEMBLE, ENRICHIS DE NOS DIVERSITES

Si, grâce au dynamisme de ses associations et à la multiplication des lieux de rencontre et des événements festifs, Bordeaux peut s'enorgueillir d'un foisonnement de liens sociaux, ce maillage ne suffit pas toujours à satisfaire les besoins de solidarité et de proximité. Pour accompagner le développement de tout ce qui contribue au bien-être individuel et social, Bordeaux encourage toutes les participations, tous les décloison-

nements, toutes les transversalités.

Pour rapprocher les habitants, la Ville soutient et accompagne les initiatives locales qui font la vie de quartier : de l'installation d'un « banc à paroles » dans les lieux publics à l'organisation du « Grand pique-nique des quartiers » à la rentrée en passant par la Fête des voisins ou le réseau bénévole des « Voisins Relais » et « Voisins Solidaires ».

Bel endroit pour une rencontre

A Bordeaux, toutes les occasions sont bonnes pour susciter les rencontres.

- Ses 300 équipements sportifs et culturels sont invités à multiplier les rendez-vous ouverts à tous : pique-niques, déjeuners, rencontres avec un artiste ou un athlète.
- Chaque grand événement doit aussi être pensé avec les publics éloignés. Dans la continuité des travaux engagés avec le Centre Communal d'Action sociale, Evento prolonge l'expérimentation de co-construction avec les quartiers.
- La Toile aussi est mise à contribution autour du projet de collecte et de partage de mémoire raconter Bordeaux. Lancé lors de la 1^{ère} Semaine Digitale de Bordeaux, en mars 2011, il se décline en deux catégories pour les plus de 60 ans : en solo ou en tandem avec un jeune de moins de 25 ans.
- « Dose ta dose et adopte la Festiv'attitude » : pour lutter contre des consommations excessives d'alcool chez les jeunes et préserver la tranquillité urbaine, la Ville et ses partenaires ont lancé une vaste campagne de sensibilisation, de prévention et de dissuasion.



Pour encourager la créativité associative, le Pôle de la vie associative de Bordeaux accompagne les associations au quotidien. Il met à leur disposition un espace de travail ainsi qu'une cinquantaine de salles, organise des formations, gère la bourse du bénévolat et accompagne les responsables associatifs et les associations porteuses de projets (200 associations accompagnées en 2010). La Ville encourage également l'engagement bénévole par son salon Cap Associations, grand rendez-vous de la rentrée associative de Bordeaux créé en 2005, et par deux nouveaux prix : le Prix de l'innovation associative qui soutient depuis 2009 les jeunes associations porteuses de projets et les Palmes du bénévolat qui récompense depuis 2010 le mérite bénévole. Pour rendre la cité plus attentive, plus ouverte et plus accessible à ceux que la différence peut exclure et pour lutter contre les discriminations, la ville suscite la mixité culturelle, sociale et intergénérationnelle. En 2010, une nouvelle impulsion a été donnée au « Conseil de la Diversité » créé en 2002 et une réflexion d'ensemble a été engagée sur les perspectives de la diversité culturelle bordelaise.

LE SPORT COMME ON VEUT, OU ON VEUT

Tout en reconnaissant l'exemplarité de la performance, Bordeaux encourage le développement sportif sur son territoire, en permettant l'accès au sport pour le plus grand nombre.

Depuis 2009, la ville s'engage en qualité de gestionnaire, partenaire et opérateur avec notamment de nouvelles modalités de partenariat avec le mouvement sportif, élaborées sur le mode projet, et formalisées dans un contrat d'objectif.

La Ville soutient notamment toutes les initiatives dans les quartiers, le sport handicap, le sport santé, les pratiques intergénérationnelles et l'ensemble des actions s'inscrivant dans une logique de développement durable avec l'élaboration du Guide du Sport éco-citoyen qui vise à accompagner les clubs dans la mise en pratique des recommandations en matière de respect de l'environnement et d'éco-citoyenneté.

Dans sa mission de gestionnaire, la ville améliore le maillage territorial dans l'offre d'équipement, notamment par la construction d'équipements dans les quartiers à forte évolution : gymnase Charles Martin, ASPTT, Armagnac, réhabilitation de la piscine Stéhelin. Elle adapte ses horaires d'ouverture aux nouvelles attentes de la population, et offre, en complément des équipements traditionnels, de nouveaux espaces de pratique sportive libre : Parc des sports Saint Michel, projet d'activités de pleine nature sur le site de la Plaine des sports de Bordeaux Lac.

Dans ses actions d'animation sportive, priorité est également donnée à la proximité, avec par exemple, une dizaine de city-stades répartis dans tous les quartiers, ou le projet des piscines au service du savoir nager (école municipale de natation gratuite, et garderie gratuite pour favoriser la

Reprenant les deux objectifs de l'Agenda 21 pour l'insertion des personnes en situation de handicap, le « Conseil Ville et Handicaps » a entrepris un vaste travail de concertation avec les associations et une charte « Ville et handicaps » qui concerne tous les domaines de la vie quotidienne a été signée. Elle complète un programme pluriannuel de travaux d'accessibilité lancé en 2010.

Enfin, parce que les 46 000 Bordelais de plus de 60 ans doivent, eux aussi, pouvoir s'épanouir dans une ville qui change vite, la Ville est engagée concrètement et à long terme pour l'hébergement et la santé des aînés, mais aussi pour leurs loisirs et le maintien des liens intergénérationnels. Depuis près de dix ans, petits et grands se rencontrent très régulièrement grâce aux multiples projets et partenariats intergénérationnels formalisés par la Ville depuis 2003. Visites patrimoniales, aides aux devoirs, parrainages de chercheurs d'emplois, lignes pédibus, jardins pédagogiques... les réalisations et projets sont quotidiens.

pratique de la natation des familles monoparentales), le développement de médiateurs sportifs sur les sites d'accès libre, l'événement gratuit Quai des sports, l'opération bus plage, ou la plage de Bordeaux Lac.

La ville de Bordeaux souhaite aussi utiliser la performance sportive comme un outil de communication et de promotion, mais également de lien social ; en renforçant l'implication du sport professionnel dans la vie locale, en développant des actions en direction des jeunes pour favoriser la rencontre et l'échange, en facilitant l'accès au spectacle sportif pour les jeunes.

Dans le domaine des équipements sportifs, la Ville de Bordeaux entretient et fait évoluer son patrimoine au service de la performance sportive en conformité avec les prescriptions de l'agenda 21 bordelais, répondant au plus près aux besoins des pratiques et des pratiquants. La restructuration du vélodrome et la construction d'un nouveau stade de 4 2000 places dans le secteur de Bordeaux Lac sont ainsi programmés, ainsi que le retour du palais des sports à sa vocation initiale.

La ville propose également d'accueillir de grands événements comme le Tour de France cycliste, ou la candidature pour l'Euro 2016, qui participent au rayonnement de Bordeaux, capitale régionale et métropole européenne.

VIVRE TOUS ENSEMBLE, DANS LA SOLIDARITE

Garantir une place à chacun est le second pilier du 3^e Projet Social de Bordeaux.

Personnes âgées ou handicapées, parents isolés, personnes sans abri ou mal logées, jeunes et moins jeunes sans emploi durable ou en quête d'insertion... : le rapprochement au sein du Conseil de Développement Social des acteurs sociaux renforce la concordance des politiques publiques

et la mise en œuvre effective des droits. Face à l'évolution des besoins sociaux, il concourt à construire des réponses adéquates et efficaces pour chacun et à lutter contre l'échec et la précarité des plus fragiles.

La solidarité en chiffres

Le budget « vie en société » est le premier de la Ville. Il représente plus de 100 M€ (salaires des personnels, subventions aux associations et au CCAS).

- **Enfance et famille** : 15 000 écoliers sont suivis par le service de santé scolaire créé à Bordeaux dès 1880 et 70% des enfants de 0 à 3 ans seront accueillis dans les structures petite enfance d'ici 2014.
- **Seniors** : 46 000 seniors de plus de 60 ans vivent à Bordeaux. Le Pôle Senior (26 clubs, 50 ateliers et un service de portage), la direction des actions gérontologiques du CCAS et le CLIC leur sont dédiés.
- **Emploi** : 1 250 entreprises de l'économie sociale et solidaire emploient 9 700 personnes (10,5% des emplois à Bordeaux).
- **Logement** : 30 à 35% de logements sociaux dans chaque programme de construction.
- **Précarité** : plus de 80 % des places d'hébergement d'urgence de l'agglomération.
- **Lien social** : 25 000 Bordelais adhérents des maisons de quartiers et centres d'animation de Bordeaux ; 2 300 des 4 000 associations de Bordeaux subventionnées pour un montant annuel supérieur à 30 M€.

Pour aider les habitants les plus fragiles à redevenir acteurs de leur destin, Bordeaux encourage les démarches d'auto-production et d'entraide.

La ville compte déjà 9 jardins partagés, 94 parcelles de jardins familiaux et 1 Système d'Échange Local (SEL) ; l'atelier mécanique de réparation d'automobiles et de vélos du Garage Moderne compte 2 800 adhérents ; et tandis que les Compagnons Bâisseurs accompagnent les habitants défavorisés dans l'autoréhabilitation de leur logement (Dès 2006, Bordeaux a reçu pour cela le premier Prix de l'innovation sociale de l'Union Nationale des CCAS), l'Atelier D'éco Solidaire apprend depuis 2011 aux 16/25 ans du collège Clithène et aux femmes à réemployer et à valoriser les mobiliers et matériaux « bons à jeter ». Matériellement utiles à ceux qui y participent, ces initiatives contribuent aussi à restaurer la confiance en soi, à rendre à chacun sa dignité au sein de la cité, à transmettre des savoirs, à découvrir des métiers et à retrouver le chemin de l'insertion. Face à la multiplication des risques de rupture et à la diversité des situations individuelles, le 3^e Projet Social se propose d'intervenir non seulement à l'échelle de la ville, notamment par la mise à disposition d'équipements, mais

aussi dans le cadre de solutions de proximité développées avec ses partenaires institutionnels et associatifs (Plan Local d'Insertion et d'Emploi, PLIE, Maison de l'Emploi Mission locale, Centres sociaux...) à l'échelle des quartiers, dans et hors des sept territoires prioritaires du Contrat Urbain de Cohésion Sociale.

Contre la très grande précarité, la Ville se mobilise en investissant dans les centres d'accueil et d'hébergement d'urgence (Bordeaux compte près de 80% des places proposées sur l'agglomération et la Gironde) et en développant de nouvelles formes d'accompagnements individuels vers l'autonomie et la réinsertion avec les associations et les entreprises locales. Des programmes pilotes sont ainsi menés pour les jeunes en errance avec le Centre d'Étude et d'Information sur les Drogues (Projet Jeunes Arts de la Rue), l'insertion des personnes sans domicile fixe avec Insert'net (chantiers de Bordeaux Sud), l'accès de tous à la santé avec l'association Mana (consultation pluridisciplinaire avec le CHU de Bordeaux et École des femmes sur le quartier du Lac) ou contre la malnutrition avec la Banque alimentaire (ateliers de « Cuisine partagée »).

Parcours résidentiel vers le logement durable

Pour faciliter l'accès et le maintien dans un logement durable des personnes en rupture sociale, Bordeaux développe une offre diversifiée d'hébergement et de logement adaptée et couplée à des initiatives créatrices de lien social.

- **Les Maisons relais** sont des lieux de vie intégrés à la vie sociale de leur quartier. Les deux premières ont ouvert leurs portes en 2004 et 2007. Une autre vient d'ouvrir en 2011 et une quatrième devrait ouvrir en 2012.
- **Les logements pour les jeunes travailleurs**, souvent précaires, restent insuffisants malgré la rénovation de la Résidence Rosa Parks ou l'extension du Foyer Le Levain. 250 nouveaux logements jeunes en formation-insertion seront créés d'ici 2013.

Pour favoriser le retour vers l'emploi durable des personnes les moins armées, le 3e Projet Social de Bordeaux s'est attaché à améliorer la gouvernance des politiques publiques : en 2006, elle inaugurait l'une de premières Maisons de l'Emploi (MDE) labellisées en France, organisait son rapprochement géographique avec le Plan Local d'Insertion et d'Emploi (PLIE) et travaillait en lien avec les 4 antennes de la Mission locale « Bordeaux avenir Jeunes ». Les outils et initiatives d'accompagnement des demandeurs d'emploi et des créateurs d'activité sont également renforcés au sein de la

Maison de l'Emploi et avec le soutien de la Caisse Sociale de Développement Local (2 094 projets de TPE soutenus depuis sa création en 1998). Enfin, en sa qualité d'employeur et de prescripteur de contrats d'accompagnement dans l'emploi, la Ville multiplie les mises en situation de travail par le biais de contrats d'apprentissage et de stages étudiants ou de réinsertion ; elle soutient également l'économie sociale et solidaire en renforçant les clauses sociales de ses marchés publics.



« BORDEAUX CITE DIGITALE » : TOUS CONNECTES, TOUS CONCERNES

Se saisissant des nouvelles technologies dont son territoire est un terrain fertile, Bordeaux déploie son projet de « Cité digitale » pour rapprocher et faire bouger les Bordelais, lutter contre l'isolement et l'exclusion et faciliter l'accès de tous à la connaissance, la culture et la citoyenneté. Conjointement développé par les services municipaux, les acteurs de la scène numérique locale, les particuliers, les associations et des partenaires et correspondants européens, ce projet propose déjà un panel de services et d'usages qui contribuent à enrichir le patrimoine social des Bordelais par le développement de l'accès à Internet, des objets communicants et de e-services de proximité.

Parce que les modes d'apprentissage sont profondément touchés par l'Internet, Bordeaux porte depuis 2010 l'un des projets phares de l'e-éducation en France. En partenariat avec l'Inspection académique de la Gironde, la Ville propose à l'ensemble des enseignants de ses 97 écoles élémentaires

publiques ainsi que des écoles privées, de participer à l'appel à projets E-éducation Bordeaux. Cette initiative destinée à diffuser l'usage scolaire des tableaux numériques interactifs et à haut débit – financés par la Ville –, veut offrir à tous les écoliers bordelais les meilleures conditions d'accès aux ressources pédagogiques multimédia et à garantir à chacun un contact régulier avec les nouvelles pratiques numériques.

Bordeaux, ville de l'e-novation

- **1997 : Bordeaux lance sa carte à puce multiservices « Bordeaux ma ville ».** Elle permet aux habitants de régler des services municipaux, d'accéder aux établissements culturels et sportifs et de payer de petits achats via Monéo.

- **2008 : Bordeaux est retenue par France Telecom Orange** pour le déploiement pilote de la fibre optique très haut débit dans les foyers bordelais.

- **2010 : Bordeaux est la première ville à se doter d'un site internet en version smartphone** et d'une application d'Agenda mobile (3 500 sorties par an). Elle est également la première, et à participer à des services de réalité augmentée : Culture Clic, géolocalisation des places de stationnement Handicapés ou B3D, un projet de valorisation du patrimoine qui s'appuie sur la filière d'excellence de modélisation 3D, avec le soutien de la Région Aquitaine.

- **2011 : Bordeaux procède au plus grand déploiement européen en espaces publics de QR codes.** 3 000 étiquettes communicantes apposées en ville donnent accès à quantité d'informations pratiques, culturelles, patrimoniales et même botaniques !

La Ville et ses partenaires expérimentent trois supports d'e-services auprès d'une centaine d'habitants : la carte « Bordeaux ma ville sans contact » rechargeable sur ordinateur; la clé USB utilisable sur le réseau de transport en commun, elle aussi rechargeable sur ordinateur; et le téléphone portable d'accès et de paiement aux services de « Bordeaux ma Ville » et aux réseaux de transport en commun.

Deux prix en 2011 : en mars, le programme Bordeaux cité digitale a été couronné par le prix du Manager public de l'année 2011. Placés sous le haut patronage de François Baroin ministre du budget, des comptes publics et de la réforme de l'État, en partenariat avec la Direction générale de la modernisation de l'État, ces prix récompensent les managers ayant conduit avec succès la mise en œuvre de projets ambitieux et innovants de modernisation du service public. Quelques jours plus tard à Bruxelles, Pascale Avarguès, Directeur SI de la mairie de Bordeaux a remporté le prix du DSI européen 2011. Ce prix, remis par Neelie Kroes, commissaire européen, récompense les organisations qui utilisent les technologies de l'information pour accroître leur efficacité.

- **Et demain : sélectionnée en janvier 2011 par le ministre de l'industrie pour devenir un « territoire leader du sans contact mobile »,** Bordeaux entend accélérer le développement des services sans contact au profit des habitants et visiteurs.

Parallèlement, Bordeaux développe un programme de e-collecte et de e-partage de mémoire en direction des seniors autour du projet « Je raconte ma ville ». Présenté en mars 2011 lors de la 1ère Semaine Digitale de Bordeaux, ce programme fournit à chacun l'occasion d'acquérir des compétences numériques, de recherche documentaire, de rédaction et de production de documents.

Le Projet de Cité Digitale veut aussi renforcer et ouvrir la participation des habitants à la co-construction des politiques et des projets de Bordeaux dont ils sont, in fine, les bénéficiaires, une démarche initiée dès 1995 par la création des Conseils de quartier, et qui n'a cessé de se renforcer depuis lors : Conseils Consultatifs (2001), Ateliers participatifs de proximité (2005), Force de Concertation Rapide, Rencontres écocitoyennes et 18/20 éco-citoyens (2007).

Afin de développer cette citoyenneté pro-active que le 3e Projet Social de Bordeaux se propose de reproduire, adapter et amplifier dans tous les secteurs de l'action municipale, la Cité Digitale développe des outils innovants de consultation et de participation.

En avril 2010, le Conseil des jeunes de Bordeaux lançait en précurseur l'opération « Bordeaux Fais ta Ville » et soumettait 17 de ses propositions au flashvote des jeunes de Bordeaux âgés de 16-25 ans. Quatre propositions étaient retenues, dont la mise en œuvre sera effective en 2011 ou 2012 : la création de deux sites web pour la recherche de « petits jobs » sur Bordeaux et la co-location juniors/seniors, l'ouverture d'un lieu d'accueil et d'écoute pour les jeunes et le lancement d'événements festifs participatifs au mois d'août. Dans le cadre du travail entrepris pour ré-

pondre à ces attentes, la Ville a lancé un appel à propositions d'événements gratuits, originaux et populaires portés par des jeunes de l'agglomération et devant impliquer au moins 1 000 participants au moyen des réseaux sociaux. Les quatre projets sélectionnés en mars par un jury composé d'un élu, d'un délégué des services municipaux et d'un représentant du Conseil des Jeunes de Bordeaux, seront accompagnés par la Ville.

Forte de cette première expérience d'e-citoyenneté, Bordeaux a lancé en octobre 2010 sa plateforme de consultation « jeparticipe.bordeaux.fr » qui permet à tous les habitants qui le désirent de s'emparer des questions d'intérêt commun qui leurs sont soumises par le biais de questionnaires, de forums ou d'appels à propositions.

Tous citoyens de la Cité Digitale

Si 25% des Bordelais ne disposent pas encore d'un équipement connecté à domicile, Bordeaux mène depuis 2010 plusieurs grands projets qui luttent activement contre les risques de fractures numériques.

- **La mise en cohérence de l'ensemble des points d'accès publics au réseau Internet** pour en faciliter le repérage, la prise en mains et l'usage.

- **Un travail de cartographie précis pour garantir d'ici 2015 l'accès de tous au très haut débit** ainsi que le développement de l'accès haut débit pour tous via un schéma d'internet social.

- **L'opération Clic et Déclic** préfigure ce dernier point. Elle est menée avec les bailleurs sociaux afin d'offrir aux familles non connectées un matériel de qualité issu du reconditionnement de PC, proposer une offre sociale d'accès au web à très haut débit et une formation à proximité de chez elles. Une centaine de familles ont participé à la première opération lancée en juin 2010 aux Aubiers.

Une semaine digitale, un nouveau rendez-vous à l'agenda : Bordeaux a souhaité créer un temps de valorisation et de promotion des diverses initiatives en cours sur son territoire et dans d'autres villes, au travers d'une Semaine Digitale, dont la première édition a eu lieu en mars 2011. Cette semaine a été marquée par une grande variété de thèmes et d'activités, depuis les conférences classiques jusqu'à la découverte des usages à bicyclette en passant par des échanges via un « mur de twitts » ou encore un sondage web sur le numérique et vous.

■ LA CULTURE DE LA RENCONTRE, LA RENCONTRE DES CULTURES

La géographie a fait de Bordeaux un territoire ouvert et son histoire une cité de l'échange et de la rencontre. Bâtie sur cet humus multiculturel, Bordeaux est une ville de culture qui ose désormais se dévoiler et se vivre comme telle. Non par fierté, mais par conviction : la culture, grand coefficient des choses humaines, est une source de construction et d'épanouissement individuel à laquelle chacun doit pouvoir aller puiser, un catalyseur pour partager plus et l'un des moteurs de la métropole amène, rayonnante et dynamique de 2030.

L'expérience de la candidature de « Bordeaux 2013, capitale européenne de la culture » a mis au grand jour l'attachement profond des Bordelais pour toutes les formes de cultures, la valeur qu'ils accordent aux événements artistiques et festifs où la cité se rassemble et leur désir d'être pleinement acteurs d'une culture partagée et co-produite. Les dizaines de milliers de participants à ce projet n'ont pas seulement validé le travail engagé pour développer les pratiques et les manifestations culturelles, pour valoriser les talents passés et actuels. Ils ont exhorté la Ville et les acteurs culturels à plus d'audace, plus d'ambition, plus d'ouverture.

Bordeaux a relevé le challenge et inscrit la culture dans son Projet Urbain, son Agenda 21 et son Projet Social, la plaçant ainsi au cœur de la vie et de la ville. En 2011, Bordeaux consacrera 18% de son budget à son projet culturel, là où la moyenne des dépenses des villes françaises avoisine les 13%. 63 M€ seront investis pour élargir l'accès de tous à la culture, favoriser la mobilité et les échanges des acteurs culturels, catalyser les énergies créatives autour d'une nouvelle économie de la culture. En ville, chacun est invité à participer à ce remue-ménage décloisonné qui commence à faire du bruit dans et hors des murs.

LA CULTURE A DEUX PAS DE CHEZ SOI

Bordeaux est une ville de culture. L'éclectisme de son offre culturelle et artistique, la richesse de son patrimoine urbain et immatériel, la vivacité de son réseau d'établissements institutionnels et associatifs et le foisonnement de son agenda culturel, professionnel et amateur, en témoignent. Pour autant, cette offre, aussi vivante, diverse et riche soit-elle, ne suffit pas à « créer » le public ni à rendre les Bordelais

égaux devant la culture. Face au défi contemporain du repli individuel et social qui se nourrit des inégalités et des ignorances autant qu'il les alimente, qui met à mal le plaisir de vivre ensemble et menace de pétrification la dynamique collective, le projet culturel de Bordeaux s'est fixé pour premier objectif d'enrichir et de rééquilibrer son paysage culturel pour mettre la culture à proximité de chacun.



Les livres dans la ville

Bordeaux multiplie les initiatives pour rapprocher les habitants et les livres.

- **A 20 ans, la bibliothèque centrale de Mériadeck** (26 000 m² et 1,2 million de documents) fait peau neuve (2009/2012) et deux nouvelles médiathèques de quartier s'ajouteront en 2012/2013 au réseau actuel (neuf bibliothèques et un bibliobus).
- **Les bibliothèques diversifient leurs services** (système de réservation, espace Internet) et leur offre culturelle (expositions, spectacles, projections, conférences...).
- **Depuis 2011, une bibliothèque en ligne** permet de consulter des livres, DVD, CD, et des cours et d'accéder à des ressources d'apprentissage gratuites ; le colportage de livres à domicile, testé à Bacalan en 2009, essaime.
- **La bibliothèque centrale de Mériadeck** propose des supports de presse étrangère ; elle réserve un espace à la formation (accès internet, livres dédiés...) ; l'Espace Diderot y est réservé aux personnes mal voyantes

En 2010, la Ville a ouvert en pionnière le chantier du premier Plan d'Aménagement Culturel Territorial de France (PACT voir encadré page 11).

Divers investissements majeurs seront réalisés au cours des prochaines années afin de créer des équipements culturels novateurs. En 2011, un nouveau pôle littéraire s'installe dans les Bains-Douches de la Bastide autour de l'association Permanences de la littérature. En 2012 ouvriront coup sur coup la Maison des Danses, lieu de fabrique professionnelle et de pratiques amateurs créée dans le nouveau quartier Ginko, et le Grand Auditorium. Suivront ensuite : le Centre d'interprétation du patrimoine (2013), le Centre culturel et

touristique du vin, lieu d'excellence et de polyvalence intégré au projet urbain des Bassins à flot (2014), et les nouvelles Archives municipales délocalisées en rive droite autour d'un nouveau projet culturel. Une réflexion sur l'offre culturelle de la base sous-marine a également été ouverte en 2010 dans le cadre de l'aménagement du nouveau quartier des Bassins à flot. D'ici 2030, l'ensemble du paysage et de l'offre culturelle de Bordeaux aura été revisité dans le cadre du PACT de Bordeaux.

LA CONQUETE DES PUBLICS A COMMENCE

L'ensemble des acteurs culturels publics s'est également mobilisé pour s'ouvrir sur les quartiers, conquérir de nouveaux territoires et de nouveaux publics, créer des synergies. D'importants efforts ont été entrepris pour renouveler les démarches de médiation, de formation des publics, d'éducation artistique et culturelle, d'incitation aux pratiques et d'information. Le Conservatoire de Bordeaux Jacques Thibaud (CNR) a pris pied sur la rive droite depuis 2008 (délocalisation de cours, partenariat avec les écoles et collèges, jumelage avec le réseau Réussite scolaire) et accentué ses efforts en faveur des jeunes publics (dispositifs Premiers pas en 2005 et Orphéon en 2008). L'Opéra se fait plus séduisant auprès des jeunes générations (les moins de 26 ans représentent 22% de son public contre 16% en

2007). Le grand public peut désormais se rendre à la nouvelle boutique ouverte sur la place de la Comédie. De son côté, l'École des Beaux-arts accueille des auditeurs libres. le Musée des Arts décoratifs a fait entrer le design dans ses murs et la Bibliothèque centrale de Mériadeck a adopté une politique innovante qui a attiré 690 000 personnes en 2010. Les structures associatives participent pleinement à ce foisonnement d'échanges tous azimuts qui a notamment conduit à la création des « Quatuors de Bordeaux » nés du mariage du Concours national de Quatuors à cordes et du festival Musiques d'été, et à la projection des premiers cartoons de Walt Disney dans la cour Mably, pour les cinés concerts.

La culture en cadeau de naissance

Depuis 2010, la carte Culture Jeune « Bordeaux ma Ville » ouvre toutes grandes les portes de la rencontre culturelle aux jeunes générations, et ce, dès le premier jour de la vie.

- **Tout Bordelais âgé de 0 à 25 ans** visite gratuitement les sept musées municipaux et bénéficie de tarifs préférentiels auprès d'un réseau de partenaires qui ne cesse de grandir : cinémas, théâtres, Opéra, Rock School Barbey, Musée national des Douanes, Cap Sciences...
- **Des activités culturelles spécifiques** sont également ouvertes aux bénéficiaires.
- **Tout accompagnant d'un jeune mineur** bénéficie des mêmes avantages tarifaires. Être culturel tu nais, être de culture tu deviendras et resteras.

La Ville elle-même participe à ce grand remue-ménages. Elle soutient des événements et des structures « passerelles » entre le grand public et le monde artistique, à l'image de la fabrique Pola ou du festival Chahuts. Elle initie de nouveaux médias comme son Bus de l'art contemporain qui, depuis 2006, propose un parcours découverte

des galeries et expositions de Bordeaux chaque premier dimanche du mois à l'occasion de la Journée sans voiture, ou le « Raid Culture » organisé chaque année par son Pôle Seniors.

LA CREATION AU CŒUR D'UN NOUVEAU DIALOGUE CULTUREL

En multipliant les occasions de transferts culturels, Bordeaux a nourri un nouveau dialogue entre les artistes et la population. Désiré par tous, il accompagne le développement d'une citoyenneté culturelle qui fait des habitants de

Bordeaux non seulement des spectateurs et/ou des acteurs individuels, mais les co-producteurs d'une culture collective qui leur ressemble et fait l'identité de leur ville.

Evento 2011 fait de Bordeaux « La cité idéale dédiée à l'art »

Telle est la thématique retenue par l'artiste italien Michelangelo Pistoletto pour la 2^{ème} édition d'Evento, le rendez-vous artistique et urbain de Bordeaux .

Lancée en 2009 sous le crayon de Didier Faustino et de sa thématique « L'intime collectif », Evento est une carte blanche hors normes accordée à un artiste contemporain pour revisiter la ville, la donner à voir autrement, faire entrer l'art et les artistes dans le dialogue urbain et la fabrication de la ville. Non pas seul, mais avec des artistes, bordelais ou invités, avec la population qui se fait interlocuteur et acteur par le biais des quartiers, des associations, des entreprises, des écoles, du CCAS de Bordeaux... Populaire, généreux et rayonnant, Evento est à l'image de la métropole en devenir que cet événement artistique responsable contribue à bâtir.

L'aventure est osée, mais le pari en passe de réussir : l'édition de 2009 a attiré près de 400 000 visiteurs dans tous les quartiers de la ville avant de rayonner à Paris et hors des frontières nationales. La seconde édition doit confirmer ce très bel essai.

En quelques années, les Bordelais se sont emparés de la culture sous le double mouvement de l'ouverture plus large de ses « antres » et de son émergence dans l'espace public. Nombreux sont les projets qu'ils ont imaginés pour Bordeaux 2013 et qui se sont concrétisés depuis lors, à l'image de la passerelle créée par Tadashi Kawamata pour Evento 2009, ou des fabriques des casernes Niel et la Benauge. Nombreuses sont aussi les réflexions qu'ils ont initiées à l'époque et qui contribuent à nourrir les projets de la nouvelle économie culturelle de Bordeaux.

Pour poursuivre et amplifier cette dynamique de transferts, la ville soutient les talents émergents et les formes artistiques nouvelles, notamment celles qui interviennent dans le champ des cultures urbaines et utilisent l'espace public. En 2009, une pépinière de galeries d'art a été créée dans le quartier de Sainte-Croix dont a notamment émergé la galerie Cortex Atlético aujourd'hui positionnée sur le marché international le plus pointu. La même année, la fabrique

Pola emménageait face aux Bassins à flot, dans un grand espace mis à sa disposition par la Ville. Deux nouveaux projets sont à l'étude, l'un à la Bastide Niel dans le cadre du projet Darwin, l'autre à plus long terme, dans l'ancienne caserne des pompiers de la Bastide Benauge, où les bureaux d'Evento 2011 ont été installés à titre de test in situ.

Les événements fédérateurs participent eux aussi à ce nouveau dialogue urbain. Ancrés dans le terreau créatif local, ils créent des transversalités entre les acteurs culturels, envahissent la rue et les lieux de culture, s'ouvrent sur la France et les cultures d'ailleurs. Les festivals Novart de création contemporaine et Chahuts de paroles interculturelles, la biennale d'urbanisme, d'architecture et de design, Agora, et le rendez-vous artistique et urbain, Evento, qui a attiré près de 400 000 visiteurs lors de son lancement en 2009, en sont les premiers exemples.

PLUS PRES POUR ALLER PLUS LOIN

Rassembleuse de la population et symbole de la dynamique retrouvée, la culture est aussi une voix que Bordeaux a réinstallée dans le dialogue qu'elle entretient avec le monde et un vecteur de développement qu'elle place au cœur de son projet de métropole millionnaire durable. Ses grandes manifestations et grands projets d'équipements culturels font désormais l'objet d'appels à projets internationaux et les artistes étrangers sont de plus en plus nombreux à intervenir à Bordeaux. En 2009, 40 projets ont été accueillis en résidence à Bordeaux grâce au soutien apporté par la Ville au développement internatio-

nal des structures culturelles et artistiques bordelaises. À l'inverse, les talents bordelais s'exportent mieux et plus loin : plusieurs œuvres créées pour Evento 2009 sont parties conquérir Paris et le monde et depuis 2010, « la Nuit de la Création » du Conservatoire de Bordeaux est reprise à Montréal.



Le jumelage des cultures

Bordeaux s'appuie sur ses 20 villes jumelles pour développer ses échanges culturels internationaux.

- **En 2010**, la Ville s'est fortement impliquée dans l'Année France-Russie avec Saint-Pétersbourg,
- **En 2010**, Bamako et Ouagadougou se sont largement associées au programme « Bordeaux Afrique 2010 » déployé par la Ville dans le cadre du Cinquantenaire des indépendances africaines. Toute l'année, des événements, expositions et conférences ont maillé l'agenda culturel local pour mettre en valeur la dimension africaine de Bordeaux et inviter les habitants à en partager la richesse et la diversité sociale et culturelle (exposition « Les Combattants d'Afrique 1939-1945 » au Centre Jean Moulin, fête populaire « Bordeaux fête l'Afrique », conférence internationale « Nouvelles générations africaines : regards d'avenir »...).
- **De son côté, l'École des Beaux-arts de Bordeaux** intégrera prochainement les jumelages de Wuhan et Québec.

Faisant de ses atouts d'excellence les points d'ancrage de son économie culturelle émergente, Bordeaux a naturellement investi sur le vin — dès 2014, son Centre Culturel et Touristique du Vin devrait attirer 400 000 visiteurs — mais aussi sur la musique et la formation artistique supérieure. Reconnue comme un vivier du rock français, Bordeaux travaille actuellement sur un nouvel élément d'attractivité et de rayonnement : le Music Institut Bazar, un centre de ressources pour les acteurs professionnels de la filière (tourneurs, managers, éditeurs, producteurs) et un espace de diffusion pour les productions discographiques ou scéniques. S'appuyant sur ses universités et ses grandes écoles d'enseignement artistique que sont le Conservatoire de Bordeaux Jacques Thibaud et l'École des Beaux-arts, la Ville

a engagé une réflexion autour de la création d'un pôle d'enseignement artistique pluridisciplinaire de musique, danse, théâtre et arts plastiques. D'une ambition unique en France, ce projet de dimension européenne constituera demain une référence pour tous les artistes tant en matière de formation initiale que de formation continue.

Bordeaux sait depuis toujours que « la ville qui est d'abord un lieu d'échange est d'autant plus dynamique qu'elle génère des relations intenses, entrecroisées, au sein de sa population, mais aussi entre cette population et son environnement, qu'il soit immédiat ou lointain ». Elle a désormais clairement placé la culture au cœur de sa dynamique métropolitaine.



A Bordeaux, tous les goûts sont dans la culture

Dans le paysage culturel bordelais, scènes et écoles croisent des navires amiraux à la réputation assurée et une multitude de structures aussi éclectiques que créatives.

Musiques : Opéra National de Bordeaux, Orchestre National Bordeaux Aquitaine, Conservatoire de Bordeaux Jacques Thibaud, Rock School Barbey, CIAM

Arts de la scène : TnBA, TNT, Glob théâtre..., École de cirque de Bordeaux, Conservatoire de Bordeaux Jacques Thibaud, École supérieure de Théâtre Bordeaux Aquitaine

Arts visuels : CAPC musée d'art contemporain de Bordeaux, Musée des Arts décoratifs, Musée des Beaux-arts, Musée Goupil, FRAC d'Aquitaine, École de Beaux-arts, une centaine de galeries d'art contemporain, de design, d'artisanat d'art et d'art actuel

Lecture : Bibliothèque centrale de Mériadeck, neuf bibliothèques de quartier, une bibliothèque mobile, un espace « Bibliothèque pour tous », bibliothèques spécialisées dans les musées

Histoire et Patrimoine : Musée d'Aquitaine, Centre Jean Moulin, Musée national des Douanes, Archives municipales, 350 édifices inscrits ou classés Monuments Historiques et 1810 hectares inscrits au Patrimoine mondial de l'Unesco, le plus grand ensemble urbain classé.

Nature, Sciences et Techniques : Muséum d'histoire naturelle, Cap Sciences, Jardin botanique, Musée des Compagnons du Tour de France, Musée du vin et du négoce de Bordeaux

Architecture et design : Arc en rêve, le 308, l'École d'Architecture et du Paysage

Transdisciplinarité : Base sous marine

Une centaine d'événements majeurs sont inscrits à son agenda culturel qui compte près de 3 500 rendez-vous. Citons : la biennale de la création urbaine Evento, le festival Novart, le Bordeaux Jazz Festival, le Concours international de quatuor à cordes, la biennale d'urbanisme, d'architecture et de design Agora, les Grandes Traversées, la Nuit de la Création, Chahuts, l'Escale du livre, le festival Coupé court, les rencontres de la BD Bord'Images, la Nuit des Musées, la Fête de la musique des enfants, les Journées Européennes du Patrimoine, Itinéraires des photographes Voyageurs, le Festival Cinéma sciences

■ LA DYNAMIQUE ECONOMIQUE D'UN LEADER

Déjà classée quatrième ville de France en terme de dynamisme économique et d'emploi et troisième agglomération française de plus de 500 000 habitants où il fait bon entreprendre, Bordeaux ambitionne aujourd'hui de s'inscrire dans le Top 20 des métropoles européennes.

Prenant appui sur la fertilité de son Pôle de Recherches et d'Enseignement supérieur « Université de Bordeaux », sur la dynamique des filières d'excellence de la région dont elle assure le leadership et sur les secteurs niches à forte valeur ajoutée, la Ville multiplie les grands projets structurants, soutient l'innovation et encourage la culture d'entreprendre. Mais Bordeaux sait aussi que dans la compétition internationale entre les grandes métropoles, seules seront demain attractives celles qui auront su se développer sans sacrifier ni la qualité de la vie, ni le respect de l'environnement, ni la solidarité.

Pour parvenir à se hisser au rang de grande métropole européenne, Bordeaux a donc pris le parti de se développer autour d'un modèle de territoire orienté vers l'économie de la connaissance, la créativité, le développement durable. Sans renoncer pour autant à sa tradition d'ouverture au monde plus que jamais précieuse.

UNE VILLE EN PLEIN ESSOR ECONOMIQUE

Bordeaux n'est pas seulement une ville d'Histoire. C'est aussi une ville dynamique et innovante en plein essor économique.

En dix ans, Bordeaux a gagné plus de 12 000 emplois (+14%) et les intentions d'embauches des entreprises la classent au second rang des agglomérations françaises. En six ans, le nombre d'entreprises y a progressé de 12% et la ville, qui enregistre aujourd'hui entre 1 700 et 1 900 créations d'entreprises par an, compte 16 300 établissements, dont 90% de moins de 10 salariés et 200 établissements de plus de 50 salariés. Entre 2005 et 2015, son taux de croissance est estimé à 2,4% .

Bordeaux est aussi une métropole en pointe dans de nombreux domaines, et ce au niveau national, européen et international. Réputée et présente dans le monde entier grâce à l'excellence et le dynamisme d'une filière viticole qui génère près de 3 milliards d'euros de chiffre d'affaires par an et représente un emploi sur six à Bordeaux, la ville peut aussi compter sur son attractivité touristique grandissante (tourisme urbain, tourisme d'affaires, oeno-tourisme), sur l'excellence des filières aquitaines de l'aéronautique/spatial/défense, du laser et de l'optique, du bois, de la santé et des géosciences.

Sondage Ipsos/France Soir, mars 2011
Magazine l'Entreprise, novembre 2009
Expérian, 2006



30

Une métropole innovante

Leader de la première région française pour les dépenses en R&D par habitant (plus de 10 000 chercheurs), la métropole bordelaise appuie sa stratégie d'innovation sur les pôles de compétitivité aquitains :

- **Aerospace Valley** : pôle mondial de compétitivité en partenariat avec Midi-Pyrénées. Premier bassin d'emploi européen du secteur aéronautique/spatial/défense (100 000 emplois et 1 600 établissements),
- **Route des Lasers®** : 70 entreprises et 3 000 emplois dans le secteur des lasers et de la photonique, et demain : le Laser mégajoule, fer de lance de la stratégie de développement du cluster optique/laser/photonique
- **XyloFutur** : pôle bois, technologies et écodéveloppement (25 000 emplois et 1 700 établissements),
- **Prod'Innov** : pôle de produits et procédés innovants pour la santé (4 000 emplois directs et 1 500 chercheurs).
- **Avenia** : pôle d'écotechnologies unique en France, il regroupe une centaine d'entreprises spécialisées dans les géosciences et l'énergie, des centres de recherche et des organismes de formation.

Sur les talents novateurs de ses entrepreneurs aussi : première place française de l'informatique médicale et territoire incontournable du nautisme haut de gamme (170 établissements : Guy Couach, Constructions Navales de Bordeaux, Furuno...), Bordeaux est aussi devenue, en deux décennies à peine, un pôle d'excellence du secteur des télécommunications, des services informatiques et de la réalité virtuelle.

Les entreprises bordelaises de service connaissent elles aussi un fort développement avec 34 000 établissements, 195 000 emplois salariés et 6 milliards d'euros de valeur ajoutée. Les activités de conseil et d'assistance, avec 40 000 emplois, sont très représentées et Bordeaux est la quatrième place bancaire de France avec 26 000 emplois dans le secteur.

DE GRANDS PROJETS POUR UN NOUVEAU TERRITOIRE

L'apparition des lignes à grande vitesse vers Paris (2016), Toulouse et Hendaye (2020) placera Bordeaux à l'épicentre d'un territoire qui court de Paris à Toulouse et Bilbao — et à terme Madrid — et qui dispose d'un formidable potentiel de développement. Cette évolution majeure est une véritable aubaine pour la dynamique économique aquitaine et une chance dont se sont saisis la Ville et ses partenaires locaux.

Ensemble, la Ville, la Communauté urbaine de Bordeaux et ses 27 communes ainsi que le Département et la Région ont engagé avec le soutien de l'État plusieurs grands projets

structurants d'envergure métropolitaine : pour les transports (phase 3 du tramway, train tram, pôle intermodaux, développement de l'offre TER, pont Jean-Jacques Bosc), le développement de pôles et parcs d'activité (Ecoparc, Aéro-parc, Bioparc, Darwin, Cité de la photonique, Laseris I & II, pôle de l'intelligence environnementale, pôle de l'écoconstruction, pôle du tourisme d'affaires et de congrès), le dynamisme culturel, touristique et sportif de l'agglomération (Arena, Frac, grand stade, centre culturel et touristique du vin, le Rocher de Palmer...) et l'excellence de son « agglomération campus » (Plan campus).

Le Centre Culturel et Touristique du vin

À tout seigneur, tout honneur. Bordeaux qui porte le même nom que son vin et lui doit une grande part de son histoire, de sa notoriété et de son dynamisme, prépare avec le Centre Culturel et Touristique du Vin, la création d'un lieu emblématique qui concrétise aussi son titre de capitale européenne. www.centreculturelduvin.com

- **Ambitieux, innovant et surprenant**, cet équipement d'envergure internationale proposera, sur 10 000 m², un parcours de visite à la découverte du vin et de ses civilisations, des salles de dégustation, un auditorium, des restaurants, un bar à vins et des boutiques. Il accueillera des expositions, des conférences, des projections et des spectacles. Porte ouverte vers le vignoble, il comportera également un espace d'information et de promotion.
- **Pièce maîtresse du nouveau quartier des Bassins à flot de Bordeaux, ce lieu sans précédent ouvrira ses portes fin 2014** et espère 400 000 visiteurs par an. Un bel hommage et un grand pari auxquels sont associés la Communauté urbaine de Bordeaux, le Conseil Interprofessionnel du Vin de Bordeaux et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux.
- **Quelques chiffres** : 1^{ère} région viticole mondiale productrice de vin AOC, plus de 5 000 propriétés, 117 500 ha de vignes, 55 000 emplois directs et indirects, un CA annuel de 3,37 Mds €.

Le plus grand de ces chantiers, l'Opération d'Intérêt National (OIN) Bordeaux Euratlantique, est engagé. Placée en 2010 sous le pilotage de Philippe Courtois, cette vaste opération de réaménagement couvre un périmètre de 738 hectares et implique les trois communes de Bordeaux, Bègles et Floirac. D'ici 2030, 2,5 millions de m² seront construits, répartis de façon équilibrée entre logements (15 000 logements, majoritairement aidés, dont 25% de locatifs sociaux),

bureaux (500 000 m²), commerces et équipements publics. Des réflexions sont encore en cours, mais les premiers chantiers sont ouverts. L'opération, qui devrait durer environ 15 à 20 ans, fera de la Métropole bordelaise un centre d'affaires de rayonnement international.

LE CHOIX RESOLU DE LA FERTILITE

Parce que l'homme est au cœur du projet de la métropole durable de 2030 et son intelligence la principale richesse et la meilleure garante de cet avenir, l'agglomération bordelaise construit l'Université de demain.

Ville universitaire depuis le XV^{ème} siècle, Bordeaux et son agglomération peuvent s'enorgueillir de beaux classements. Cinquième ville de France en nombre d'étudiants (71 500, dont 8 500 étudiants étrangers et 4 000 étudiants en écoles d'ingénieur), Bordeaux a été classée en 2010 « 3^{ème} grande ville où il fait bon vivre » par le magazine l'Étudiant et son Université Bordeaux | Sciences et Technologies s'inscrit depuis plusieurs années dans le top 200 - 300 du classement de Shanghai et dans le top 100 des universités classées dans la thématique des

Sciences de l'ingénieur et de l'informatique.

Depuis 2007, le Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES) regroupe les quatre universités de Bordeaux, l'Institut polytechnique de Bordeaux, l'ENITAB et Sciences Po Bordeaux. À ces sept membres fondateurs sont associés le CHU de Bordeaux, l'Institut Bergonié, le CROUS de Bordeaux Aquitaine, L'École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Bordeaux, BEM Bordeaux Management School, l'ESTIA, l'École Nationale Supérieure des Arts et Métiers de Bordeaux, l'Université de Pau et des Pays de l'Adour. L'Institut des Sciences de la vigne et du vin y est rattaché depuis 2009.

Le PRES de Bordeaux en chiffres

- **Le pôle recherche et d'enseignement supérieur**
- **1 fondation** : la fondation « Bordeaux Université »
- **23 start-ups** créées depuis moins de 5 ans
- **160 projets Agence Nationale de Recherche**
- **110 unités de recherche**, dont 70 mixtes
- **250 conventions de formation avec l'étranger**
- **Près de 700 thèses soutenues par an**
- **900 chercheurs EPST**
- **2 600 personnels techniques et administratifs**, dont 100 à l'Université de Bordeaux
- **3 000 étudiants en 3^{ème} cycle**
- **3 100 enseignants chercheurs et chercheurs**
- **7 500 étudiants étrangers**
- **61 000 étudiants**
- **279 000 m² d'installations sportives**
- **Plus de 550 000 m² de surfaces bâties**
- **18 M€ de chiffre d'affaires en contrats industriels**
- **475 M€ de dotation de l'État au projet « Plan campus »**
- **1 100 M€ d'investissement pour le site**
(Plan campus, CPER, Région, Logement-restauration)

Créé pour permettre la mise en œuvre de politiques concertées, accroître la lisibilité et l'attractivité de la recherche et de l'enseignement supérieur bordelais et favoriser la réussite et l'insertion professionnelle des étudiants, le PRES de Bordeaux a créé en 2010 la Fondation « Université Bordeaux ». Après un an d'existence, elle a rassemblé plus de 5 millions d'euros, dont 70 % proviennent des entreprises. Objectifs : financer des bourses d'étudiants, des chaires d'enseignement ou des projets de recherche.

La dynamique d'excellence est en marche. En mars 2011, l'Université de Bordeaux a remporté deux très belles victoires : lauréate de l'appel à projets Laboratoires d'excellence (LabEx) du programme des Investissements d'avenir avec cinq projets retenus, elle fait également partie du palmarès des sept sites retenus à l'issue de la première phase de présélection de l'appel à projets Initiatives d'excellence (IdEx). Le même mois, une nouvelle école d'ingénieurs en

géosciences a été créée à l'Institut Polytechnique de Bordeaux : l'ENSEGID, École Nationale Supérieure en Environnement, Géoressources et Ingénierie du Développement Durable.

Une dizaine d'autres Grandes écoles et Écoles d'ingénieurs complètent ce paysage de fertilité : l'École Nationale de la Magistrature, l'École des Beaux-arts, l'INSEEC, l'ESTEI, le Conservatoire de Bordeaux, Campus Chartrons et ses 19 écoles... Son campus, qui couvre 230 hectares, est l'un des plus grands d'Europe.

Aujourd'hui porté par le PRES, le Plan Campus de Bordeaux a été sélectionné en 2008 par l'État parmi les six premiers des 46 dossiers retenus. Dans la prochaine décennie, plus d'un milliard d'euros, dont 475 M€ de dotation « Plan Campus », seront investis pour faire du campus bordelais une grande université européenne ancrée au cœur d'un territoire attractif et dynamique dont elle constitue un levier

essentiel de compétitivité. Les travaux incluent la mise aux standards européens de tous les bâtiments, la requalification d'ensemble du site et l'aménagement de 150 hectares destinés à accueillir de nouveaux projets tels que l'INRIA, Neurocampus ou l'institut d'Optique Graduate School.

Conçu pour faire de Bordeaux et son agglomération, un « Campus durable » pilote, ce projet se développe autour d'approches innovantes dans le domaine des matériaux, du génie civil, thermique et énergétique, du bilan carbone, de l'électricité photovoltaïque et de l'économie durable.

L'ESPRIT D'ENTREPRISE ET D'INNOVATION

À Bordeaux, 90% des entreprises comptent moins de 10 salariés : comme partout ailleurs, le dynamisme des TPE et des PME est une source majeure de l'emploi du plus grand nombre et une clé du développement équilibré des quar-

tiers ; comme partout ailleurs, l'esprit d'entreprise est une condition prioritaire de la reprise économique et de la croissance du territoire.

Les pépinières d'entreprise

- **La Pépinière Sainte-Croix** : créée en 2006 pour redynamiser l'artisanat dans le centre historique et animée par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Gironde, elle accueille neuf entreprises qu'elle accompagne pendant 23 mois avant leur installation dans des locaux définitifs en centre ville.
- **La pépinière eco-créative des Chartrons** : créée en 2010 et gérée par le Maison de l'Emploi de Bordeaux, elle accueille et accompagne durant 23 mois vingt jeunes entreprises du secteur des TIC, du développement durable et de l'économie créative.
- **La pépinière/galerie d'art Sainte-Croix** : créée dès 2006 et réservée à l'exposition des jeunes talents, elle a accueilli durant trois ans Cortex Athletico. Aujourd'hui parti voler de ses propres ailes avec force et talents, celui-ci a cédé la place à l'association ACDC.

Pour soutenir la création d'entreprise, Bordeaux déploie un panel d'outils qui accompagne les entrepreneurs dans toutes les étapes de leurs projets : conseils, informations, mises en relation, recherche de local, financement par la Caisse sociale de développement local, aides par le biais de sa Maison de l'Emploi... Profitant de ses grands projets d'aménagement urbain, la Ville multiplie les espaces dédiés aux activités porteuses de développement : hier la zone franche urbaine de la Bastide et le pôle touristique du Lac,

demain le pôle tertiaire Bordeaux Euratlantique et pôle d'éco-créativité Darwin... Parallèlement, la ville s'attache à redynamiser ses quartiers en favorisant la création de pépinières artisanales et éco-créatives. Elle n'hésite pas non plus à exercer le droit de préemption de fonds de commerce, fonds artisanaux et baux commerciaux qu'elle a institué en 2008 et étendu en 2009 pour accompagner la renaissance du centre-ville.

ENTREPRENDRE AUTREMENT : LE CHOIX DE LA SOLIDARITE

À l'image de sa région, Bordeaux est très impliquée dans le développement de l'économie sociale et solidaire : les 1 250 structures qui opèrent sur son territoire représentent près de 10 000 salariés, soit 10,5% de l'emploi local ! Coopératives, mutuelles, associations, AMAP, structures d'insertion... : ces acteurs opèrent dans de très nombreux secteurs d'activité et travaillent en lien avec les structures municipales dédiées à la solidarité et à l'emploi : la Maison de l'Emploi de Bordeaux — l'une des premières labellisées en France — et la Caisse sociale de développement local. La Ville soutient également le développement de l'économie sociale et solidaire par le biais de ses marchés à clauses sociales : c'est ainsi que le chantier de nettoyage des espaces publics a été confié à l'association Inernet et la collecte

des encombrants de six quartiers à la régie de Bacalan. En 2010, les marchés à clauses sociales de la Ville ont représenté un volume d'heures en insertion qui a dépassé les 20 000 heures. Une réflexion a été engagée pour créer des chantiers d'insertion réalisés avec les Compagnons bâtisseurs.

La solidarité en FACE

Le Club bordelais de la Fondation Agir Contre l'Exclusion a été créé en 2010. Créé en 1993 à l'initiative de 15 grandes entreprises nationales, FACE est un réseau national de clubs d'entreprises locaux qui participent aux politiques locales de prévention et de lutte contre les exclusions en partenariat avec les collectivités territoriales, les associations et les institutions. À l'échelle nationale, Face réunit plus de 3 500 entreprises. Elles sont déjà une vingtaine à avoir rejoint le club de Bordeaux.

Enfin, Bordeaux est aussi solidaire, à l'international où des coopérations ont été engagées avec ses villes jumelles pour transférer les expériences municipales en matière d'insertion sociale des publics fragiles. Les premières actions ont été entreprises avec Bamako (Mali) pour la création d'une

brigade verte, à Oran (Algérie), pour la formation d'animateurs jeunesse de jeunes Oranais et la mise en place d'une opération d'auto-réhabilitation de l'habitat en collaboration avec l'association les Compagnons bâtisseurs.

UNE METROPOLE OUVERTE SUR LE MONDE

Bordeaux est une ville d'échanges, depuis toujours et plus que jamais.

Ancrée sur l'Arc atlantique de développement Rotterdam/Londres/Nantes/Bordeaux/Bilbao, la capitale aquitaine est à l'épicentre d'un réseau de communications qui la connecte aux grandes métropoles françaises et européennes et met le monde à sa portée.

En 2010, la gare Saint-Jean, 2^{ème} gare de voyageurs en province avec 4 millions de passagers annuels, a traité quotidiennement 260 trains, 25 allers/retours Bordeaux/Paris TGV Atlantique et 35 liaisons sur le réseau européen. Et Bordeaux se prépare aujourd'hui très activement à l'arrivée de la LGV Sud-Europe-Atlantique (2016/2020) et au quasi doublement de la fréquentation de sa gare (90 TGV quotidiens contre 52 aujourd'hui).

En 2010, l'aéroport de Bordeaux-Mérignac a enregistré un

trafic record avec 3 663 702 passagers, soit 341 000 de plus qu'en 2009. Le lancement du terminal Billi (Bordeaux illico), l'accélération de l'offre low cost, le lancement de douze nouvelles destinations et le développement de près de 35% du trafic international lui permettent de tirer son épingle du jeu : en 2010, l'Aéroport de Bordeaux a été le seul des cinq grands aéroports régionaux français à enregistrer une croissance nette de 10,3%.

Quant au port de Bordeaux, avec 8,7 millions de tonnes de trafic, il confirme sa capacité à équilibrer ses trafics et à s'ancrer dans l'économie régionale. 18,7 M€ seront investis en 2011 autour de projets d'envergure tels que le terminal de Grattequina qui est notamment destiné à l'exportation des pales d'éoliennes fabriquées sur l'Ecoparc de Blanquefort.

Échanges sans frontières

Bordeaux et sa région occupent une place prépondérante dans les échanges internationaux :

- 5 300 entreprises exportatrices
- Plus de 400 entreprises à capitaux étrangers
- 20 jumelages municipaux
- 54 représentations consulaires
- 150 conventions universitaires
- Une quinzaine d'associations pour l'accueil et l'intégration des ressortissants étrangers à Bordeaux (environ 30 000).

Les relations que Bordeaux entretient avec les autres régions du monde sont naturellement commerciales, mais elles sont aussi diplomatiques et solidaires. La Ville accueille 54 représentations consulaires. Elle est jumelée avec 20 villes à travers le monde — la première convention a été conclue avec Bristol en 1947 ! — avec lesquelles elle noue des partenariats de coopération autour de la rencontre des

cultures, de l'échange et du transfert de savoir-faire durables... Et son Université est liée à des établissements du monde entier par le biais de 150 conventions de coopération.

Trouvons ensemble les chemins d'une "sobriété heureuse". Heureuse, parce qu'il s'agit d'une voie nouvelle vers un monde où les valeurs de partage et d'harmonie, avec nos semblables et avec notre environnement naturel, seront davantage à l'honneur.

Alain Juppé,
Maire de Bordeaux

BORDEAUX

QUI DURE

Comment inventer un nouveau modèle de développement qui assure la croissance nécessaire sans sacrifier ni l'avenir de nos enfants ni le présent de nos semblables ?

Cette question est au cœur de la quête pour un développement durable de la planète ouverte au siècle dernier, une quête qui implique de penser « global » mais d'agir « local ». Car s'il appartient aux institutions d'impulser le mouvement, de le coordonner autour d'objectifs communs et de le réglementer si nécessaire, seule la participation consciente et quotidienne de tous permettra, peut-être, d'inverser le processus de dégradation environnementale et sociale dont chacun est un témoin encore trop souvent désarmé. Seule la mobilisation collective forcera aussi la prise de décisions politique, économique et sociale qui s'impose.

Face à ce défi, Bordeaux s'est engagée il y a une vingtaine d'années auprès de la Région Aquitaine, du département de la Gironde et de la Communauté urbaine de Bordeaux. Cette dynamique collective, dont le tramway est le symbole, ne s'est plus arrêtée depuis lors. Elle a conquis de nouveaux partenaires, institutionnels, associatifs et économiques, et pénètre chaque jour un peu plus le quotidien de Bordelais.

L'Agenda 21, le Plan Climat, la Charte de la construction durable, la Charte des paysages, le Plan d'Aménagement Culturel Territorial, le Projet social³ et le projet urbain 2030... : la stratégie d'ensemble du développement durable de Bordeaux est arrêtée, le plan d'action et les objectifs fixés, le travail engagé. Les premiers résultats sont là, mais le changement ne fait que commencer. Bordeaux s'inscrit dans la durée.

■ UN AGENDA 21 POUR UNE STRATEGIE COLLECTIVE

Préservation de la ressource en eau, réseau de tramway et de circulation douce, régulation en temps réel de la circulation automobile, collecte sélective des déchets... : la politique durable de la métropole bordelaise n'est pas un effet de mode, mais un mouvement de fond. Engagée au tout début des années 1990, elle se prolonge et se déploie depuis 2008 dans le cadre de l'Agenda 21. Hier expérimentale et intuitive, donc balbutiante et sporadique, elle s'inscrit depuis lors dans une stratégie d'ensemble qui englobe toutes les facettes du développement durable, mobilise tous les acteurs locaux et se veut exemplaire, efficace et évolutive.

DE L'ACTION PUBLIQUE AU PUBLIC EN ACTION

Parce qu'elles centralisent population et activités, les grandes métropoles sont en première ligne face aux problématiques liées à la consommation de l'eau et de l'énergie, à la production de déchets et aux inégalités sociales, et leur rôle est déterminant. En 1992, le sommet de la Terre de Rio le soulignait et invitait les collectivités territoriales à mettre en œuvre un Agenda 21.

La métropole Bordelaise se faisait alors « laboratoire » et engageait, à l'échelle de la Communauté urbaine de Bor-

deaux, les premières actions de sa démarche durable. En 1991/1992, elle mettait en place une nouvelle politique de gestion raisonnée de l'eau ; en 1993, elle adoptait le plan TRIVAC pour la collecte sélective des déchets ménagers et le système Gertrude pour la régulation du trafic automobile ; le 12 octobre 2002, la rame « Ville de Québec » ouvrait la voie au déploiement du tramway et, l'année suivante, Bordeaux ouvrait la première Maison du Vélo de France...

« Ruban du développement durable » La stratégie bordelaise couronnée

- **Novembre 2008** : Bordeaux reçoit son 1er « Ruban développement durable », label d'excellence attribué pour deux ans, renouvelé pour 2010/2012.
- **Décembre 2010** : Le label, intitulé « De la charte de l'écologie urbaine à l'Agenda 21 », récompense la vision stratégique de la ville.
- **Le jury salue** : « Le dynamisme d'une démarche qui prend appui sur un mode de concertation diversifié, avec des experts et des citoyens, dans les quartiers et par le numérique. De sa Charte de l'écologie à l'Agenda 21, Bordeaux propose depuis 2005 une démarche complète, évolutive et à l'écoute des enjeux. »
- **Depuis la création de ce label, en 2003, 87 collectivités locales en ont été distinguées.**

Se voulant exemplaire, la Ville de Bordeaux a engagé en 2005 une démarche de Charte municipale d'écologie urbaine. 66 actions « internes » de développement durable ont été mises en œuvre par ses services. C'est ainsi, notamment que la consommation d'eau pour l'entretien des espaces verts a été divisée par sept entre 2005 et 2010 passant de 1 million à 150 000 m³ par an.

Dans le prolongement de cette charte, la Ville a mis en chantier l'élaboration concertée d'un Agenda 21, seul outil à même d'emporter la mobilisation de tous pour le développement durable de la métropole. Durant un an et demi, plus de 18 000 Bordelais ont participé à ce vaste chantier d'échanges et de propositions aux côtés d'experts, d'institutions et de représentants des forces vives.

L'Agenda 21 de Bordeaux a été adopté le 22 décembre 2008. Il se décline en 7 thèmes, 21 objectifs, 57 actions et 260 mesures. Une mise à jour de ce plan d'action sera effectuée en 2011 au vu d'un premier bilan et de l'évolution des attentes citoyennes. L'Agenda 21 de Bordeaux sera totalement remis à jour en 2014.

Les points clés de l'Agenda 21 de Bordeaux

Thème 1 :

Lutter contre les causes et les effets du changement climatique Objectifs 1 à 4 : réduire la consommation d'énergie et rechercher des solutions alternatives aux énergies fossiles ; favoriser les modes de déplacement doux ou alternatifs ; développer l'aménagement urbain et l'habitat durable ; réduire, mieux gérer et valoriser nos déchets.

Thème 2 :

Protéger la biodiversité et préserver les ressources en eau

• **Objectifs 5 à 8** : préserver et développer la biodiversité ; renforcer le maillage écologique urbain et protéger les milieux naturels patrimoniaux ; accroître l'offre de parcs et de jardins de la Ville et développer leur gestion raisonnée ; mieux gérer la consommation d'eau et chercher de nouvelles ressources.

Thème 3 :

Agir pour un environnement respectueux de la santé

• **Objectifs 9 et 10** : renforcer la prévention et la lutte contre les nuisances et l'insalubrité ; lutter contre les pollutions.

Thème 4 :

Développer une économie et une consommation solidaire et durable

• **Objectifs 11 à 13** : accompagner les parties prenantes vers l'éco-responsabilité et promouvoir les métiers du développement durable ; aider le retour à l'emploi des publics défavorisés ; promouvoir la consommation éco-responsable.

Thème 5 :

Intégrer les publics les plus fragiles et améliorer leurs conditions de vie

• **Objectifs 14 et 15** : développer les dispositifs d'accompagnement des publics fragiles ou en situation d'exclusion ; favoriser l'insertion sociale des personnes handicapées.

Thème 6 :

Sensibiliser, informer et éduquer au développement durable et développer de nouvelles formes de gouvernance

• **Objectifs 16 à 19** : inscrire la culture dans la vie et dans la Ville ; éduquer toutes les générations au développement durable ; garantir l'accès à l'information pour tous ; conforter la concertation citoyenne et la gouvernance ; créer un lieu pour vivre et expérimenter l'écocitoyenneté : la Maison Ecocitoyenne.

Thème 7 :

Développer les coopérations internationales et la solidarité Nord/Sud

• **Objectifs 20 et 21** : pérenniser les réseaux de concertation et d'échanges ; accompagner des actions de solidarité Nord/Sud.



POURQUOI ATTENDRE QUAND ON PEUT AGIR DES MAINTENANT ?

Sans attendre, et conformément aux recommandations de la démarche Agenda 21, Bordeaux a réalisé dès 2007/2008 le diagnostic de son territoire. Le bilan de la Charte municipale d'écologie urbaine et l'analyse de l'ensemble des documents cadres des politiques d'agglomération ont permis d'identifier les atouts, les faiblesses et les leviers d'action de la Ville ; les attentes et propositions des habitants et des forces vives du territoire ont été recueillies au cours d'une vaste opération de concertation qui s'est déroulée entre septembre 2007 et novembre 2008.

Fermement décidée à intégrer un Plan Climat à son Agenda 21, Bordeaux a également pris les devants et réalisé, dès 2007, le Bilan Carbone® de son territoire, de son patrimoine et de ses services ainsi que la thermographie aérienne de la ville. Cette double mesure des émissions de

gaz à effets de serre, d'une part, et de la déperdition énergétique de l'ensemble du patrimoine bâti bordelais, d'autre part, a servi à élaborer le Plan Climat de Bordeaux. Adopté en 2008 et intégré à l'Agenda 21, ce plan est mis en œuvre depuis 2009, soit trois ans avant la date fixée par le Grenelle de l'Environnement.

Plan de Cohésion Sociale et Contrat Urbain de Cohésion Sociale, Plan de Déplacement Urbain, Schéma de Cohérence de l'Organisation des Territoires, Programme Local de l'Habitat, Plan Local de l'Urbanisme, Projet d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire

Plan Climat : Bordeaux anticipe

- **Objectif 1** : réduire la consommation d'énergie du patrimoine municipal de 38% d'ici 2014 quand l'État fixe cet objectif à l'horizon 2020 pour son propre patrimoine,
- **Objectif 2** : porter à 23% d'ici 2014 la part des énergies renouvelables dans la consommation finale quand l'État fixe cet objectif à 2020.
- **Et aussi** : agir pour inciter au changement de comportements, accompagner les habitants en luttant contre la précarité énergétique et proposer un espace info énergie au sein de la future Maison éco-citoyenne, poursuivre le développement de toutes les alternatives à la voiture individuelle, innover par l'expérimentation (disques verts, véhicules propres...).

BORDEAUX DECLARE LA MOBILISATION GENERALE

Parce que la participation de tous est la cause finale et la condition sine qua non de la réussite d'une démarche Agenda 21, Bordeaux a, dès 2007, développé une politique

d'information et de sensibilisation de la population aux enjeux du développement durable.

La gouvernance collective de l'Agenda 21 de Bordeaux

Le Comité de pilotage (seize élus et agents) assure le suivi de l'Agenda 21 et se réunit une fois par an.

- **La délégation au développement durable** : chargée de la mise en œuvre des politiques transversales de développement durable, elle accompagne les services, procède à l'évaluation annuelle des actions et propose des mises à jour annuelles du plan d'actions.
- **Le réseau d'experts (six membres)** : il accompagne la délégation au développement durable dans ses missions et constitue une force de proposition.
- **le Conseil scientifique** : composé de professeurs d'université, il travaille sur des thèmes de son choix (antennes relais en 2009, risques des isolants en 2010)
- **le Conseil consultatif et participatif** : présidé par le Maire, il réunit 50 acteurs associatifs et économiques, des élus et des agents experts, des habitants. Organisé en commissions, il se réunit trois fois par an.

Des manifestations festives et des conférences publiques ont été organisées autour d'experts de renom ; des guides « éco-gestes », « éco-manifestations », « éco-sportif », etc., ont été édités à l'intention des habitants, des organisateurs d'événements, des responsables d'associations...

Tout au long de l'année 2008, un programme spécifique a été mené avec le Conseil de la Diversité à destination des communautés étrangères (rencontres, échanges, ateliers de sensibilisation, traduction et diffusion du guide des « éco-gestes » en woloff, créole, turc, arabe). Il s'est conclu par la manifestation festive « Diversité terre » qui a réuni plus de 29 000 personnes au Jardin botanique.

Deux autres programmes ont été menés, l'un avec les personnes âgées, l'autre avec les enfants des écoles. Les résidences pour personnes âgées gérées par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ont créé des jardins pédagogiques et/ou mis en œuvre des Agendas 21. Les enfants ont été sensibilisés en classe, lors des Classes vertes et des séjours Environnement à la montagne. 3 000 plants produits par les élèves du Lycée Horticole Camille Goudard ont été distribués aux écoles pour la création de jardins pédagogiques.

Mi 2009, 95% des Bordelais connaissaient le concept de développement durable (contre 89% pour l'ensemble des Français) et 39% l'existence de l'Agenda 21 de leur ville.

Les huit quartiers mobilisés

Acteurs de leur développement durable, les huit quartiers de Bordeaux déclinent l'Agenda 21 en 15 actions locales.

Action de sensibilisation ou projet local de développement durable local : les initiatives sont déterminées et menées par les Conseils de quartiers avec le soutien d'un chargé de mission spécialement recruté par la Ville.

Pour améliorer ces résultats et offrir aux habitants l'information et les conseils dont ils ont besoin, Bordeaux a ouvert sa Maison éco-citoyenne, un lieu inédit et innovant de partage des savoirs et d'interactions destiné à aider chacun à prendre conscience des enjeux du développement durable et de son propre pouvoir à « passer à l'action ».

Installée sur les quais près du pont de pierre, l'un des lieux les plus fréquentés de Bordeaux, la Maison éco-citoyenne est naturellement éco-exemplaire. Très accessible par les transports en commun, à vélo, à pied, en roller, elle s'est installée dans les anciens bureaux des dockers dont la réhabilitation, a été entièrement menée dans une démarche de Haute Qualité Environnementale privilégiant les matériaux respectueux de l'environnement (charpente en bois) et les économies d'énergie (entrée de lumière naturelle, pan-

neaux photovoltaïques, capteurs solaires, toiture végétalisée) et d'eau (récupération des eaux de pluie pour l'entretien du toit et l'alimentation du sanitaire). Des ruches et des nichoirs à oiseaux, observables par caméras, ont été installés sur son toit et une station météorologique informera les visiteurs des relations entre la Garonne et le climat.

En six mois, 25 600 éco-citoyens convaincus ou en devenir ont franchi les portes de la Maison éco-citoyenne de Bordeaux pour s'informer, se documenter ou prendre conseil auprès d'experts, participer à un atelier, assister à un spectacle, suivre une conférence ou visiter une exposition, autant d'animations proposées par la Maison éco-citoyenne et ses partenaires.

2011 :

l'éco-créativité a rendez-vous à la Maison éco-citoyenne

À Bordeaux, rien ne se perd et tout se transforme. Mieux : tout se réemploie. La preuve par l'opération « Réemploi, Changeons nos déchets en valeur » que la ressourcerie créative « Atelier D'éco-solidaire » propose en 2011 aux habitants de Bordeaux avec la complicité de la Maison écocitoyenne. Lancée en avril lors de la Semaine du développement durable, cette opération s'achève en novembre à l'occasion de la Semaine européenne de Réduction des déchets.

• **Du 1er au 6 avril** : des déchets encombrants réemployables sont collectés auprès des usagers de la déchèterie de Paludate par les ressourciers, valoristes de l'association,

• **Le 7 avril** : le bric-à-brac récupéré est présenté à la Maison écocitoyenne pour sensibiliser à la récup' et inviter les habitants à participer aux ateliers d'auto-réhabilitation

Du 8 juin au 10 novembre : 24 ateliers de valorisation participatifs et ouverts au public —dont un organisé chaque mois à la Maison écocitoyenne— donnent à voir tout ce que l'on peut faire de beau et de malin avec du mobilier et des matériaux prétendument bons à jeter.

Du 25 au 27 novembre : les objets valorisés sont exposés et vendus au public.



■ LA STRATEGIE DU GREEN NUDGE *

L'urgence écologique est déclarée : nous devons le plus vite possible réduire nos émissions de gaz à effet de serre et préserver la ressource naturelle en eau. Il en va de l'équilibre et de l'avenir de la planète, mais aussi de notre santé, de notre sécurité et de notre bien-être.

En choisissant de commencer par elle-même, selon l'adage de « la charité bien ordonnée », la ville de Bordeaux n'a pas seulement renoncé au modèle du « keeping up with the Jones » d'hier pour limiter son empreinte écologique. Elle a aussi choisi de montrer de l'exemple afin de donner un « coup de pouce vert » à la prise de conscience et à la mise en mouvement.

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE COMMENCE ICI

Pour agir directement contre le changement climatique, la Ville s'est fixée pour objectif de réduire de 38% la consommation énergétique de ses bâtiments d'ici 2014, soit six ans avant l'échéance du Grenelle de l'environnement. En 3 ans, les consommations d'énergie ont été réduites de 16% correspondant à une réduction de 2 200 tonnes éq.CO₂.

À lui seul, le plan de rénovation énergétique et thermique du patrimoine bâti municipal (650 bâtiments et 1 million de m²) doit réduire les consommations de 30%. Pour ce faire, tout bâtiment existant sera soumis à un diagnostic énergétique (107 sont réalisés depuis 2008) et mis aux normes BBC (50 kWh/m²/an), voire mieux pour les chantiers de restructuration lourde (en 2009, deux écoles ont réduit par

2, voire 3 leur consommation). Les bâtiments neufs, conçus BBC depuis 2008 à l'image de la Maison écocitoyenne, seront tous « à énergie positive » à partir de 2012.

L'amélioration de la performance énergétique des installations techniques de la Ville, qui doit contribuer à 15% des économies d'ici 2014, a elle aussi été engagée (chauffage, ventilation, éclairage intérieur ou public). Tous les contrats d'exploitation et de maintenance de ces équipements intègrent depuis 2008 un intéressement des opérateurs aux économies d'énergie, un plan de progrès pour la réduction des consommations et une démarche de certification environnementale.

Sur la piste des énergies renouvelables (ENR)

- **En 2014, les ENR représenteront 23% de la consommation énergétique de la Ville (6% en 2008),**
- **Géothermie** : l'amélioration des installations (piscines Judaique et Galin, bibliothèque et écoles de Mériadeck, patinoire) et le raccordement de l'Hôtel de Ville (2011) permettront d'accroître de 9 GWh la consommation d'énergie par géothermie profonde.
- **Panneaux photovoltaïques** : après la Maison éco-citoyenne, le parc des expositions devrait accueillir une ombrière de 72 562m² d'ici 2012 (12MWc)
- **Hydrolien** : Bordeaux est candidate au projet SEENEOH (Site Expérimental Estuarien National pour l'Essai et l'Optimisation d'Hydrolienne),
- **Eolien** : Bordeaux a des projets et une filière locale compétente, mais trop peu de vent semble-t-il.



* Stratégie issue des sciences comportementales connue sous le terme de « nudge » (coup de pouce). Appliqué à l'écologie, ce type d'incitation, qualifié de « nudges verts », invite les citoyens à adopter des modes de vie plus respectueux de l'environnement. (Centre d'analyse stratégique - Note d'analyse 216 – « Nudges verts » : de nouvelles incitations pour des comportements écologiques, mars 2011). : Syndrome dit « du gazon plus vert que celui de mon voisin », né aux USA dans les années 50.

Un effort tout particulier a été mené pour l'éclairage public. En 2010, cette consommation a été réduite de 20% ; près de 900 luminaires haute performance ont été installés et une expérimentation, pilote en France, a été lancée pour

tester des luminaires à LED associés à des détecteurs de présence. Fin 2011, soit trois ans avant la date fixée par son Agenda 21, Bordeaux aura remplacé toutes les ampoules énergivores des lampadaires par des LED.

La ville de Bordeaux roule éco-responsable

- **270 vélos** pour les déplacements professionnels,
- **37 véhicules électriques, 46 véhicules à faible émission de CO2 (88g/CO2/km) et 16 véhicules hybrides (104g CO2/km),**
- **50% du coût de l'abonnement tbc des agents** pour les trajets domicile/travail et 100% des titres de transports pour les déplacements professionnels.
- **moijevoiture.com est la plateforme internet de covoiturage** que les agents municipaux partagent avec ceux de la Préfecture, de la Cub, du Conseil régional et du Conseil général).

L'effort a également porté sur la réduction et la valorisation des déchets qui évitent la mise en incinération. La Ville collecte et valorise 99,8% des ampoules usagées de l'éclairage public, les 2% restants étant constitués de matériaux non recyclables. Sur les marchés, l'installation de commerçants est désormais conditionnée à des critères de développement durable et de réduction des déchets ; Bordeaux a depuis 2010 son premier marché

« zéro déchets ».

Enfin, parce que 3% de la réduction de la consommation énergétique escomptée à l'horizon 2014 dépendra des comportements individuels, les quelques 4 000 agents municipaux ont été invités à adopter une « éco-attitude dans leurs déplacements comme au travail (e-administration, gestion des lumières et des ventilations, des impressions papier...).

DEJA 830 103 M³ D'EAU ECONOMISES

Préserver les nappes phréatiques profondes de l'Éocène et de l'Oligocène est un enjeu prioritaire de la réduction de la consommation d'eau. Un enjeu d'autant plus crucial à Bordeaux que ces nappes, qui par nature se renouvellent très lentement, sont en déséquilibre.

Entre 2002/2005 et 2010, la consommation moyenne totale d'eau des espaces naturels (430 hectares) a été réduite de 77% (de 958 000 m³ à 220 000 m³). Cette évolution remarquable est le résultat conjugué de la prise

de conscience des enjeux, de la sensibilisation/formation du personnel, du renouvellement des outils et des méthodes de travail (suivi mensuel de la consommation, arrosage alternatif, création de zones « zéro arrosage » — 4 zones en 2010 — et des travaux d'étanchéification exécutés sur les bassins du Parc bordelais et du Jardin Public.

Emblématique, le miroir d'eau voit ses 700 m³ d'eau recyclés une fois par an afin d'être utilisé pour le nettoyage des rues du centre ville.

Ils ont réduit leur consommation d'eau*

- **Parcs et jardins : de 77%**
 - **Équipements sportifs : 33%**
 - **Bâtiments : 5,40%**
- Services urbains (propreté, fontaines...**

* entre 2002/2005 et 2010

Afin de réduire la consommation d'eau de ses bâtiments, la Ville a mené une campagne de sensibilisation du personnel et mis en place un réseau de 350 agents municipaux qui sont correspondants « eau et énergies » bénévoles. Les 6 000 points d'eau des 40 bâtiments « gros consommateurs » d'eau (représentant 30% de la consommation globale) ont été équipés de matériels hydroéconomiques. Résultat : la consommation annuelle en eau a été réduite de 92 103 m³/an entre 2002/2005 et 2010. Sur cette même période, les prélèvements en eaux profondes ont été réduits de 40% alors que le

Shéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) adopté en 2003, fixe un objectif de réduction de l'ordre de 20% à l'horizon 2013.

Pour améliorer ses premiers résultats, la Ville recherche toutes les ressources en eau de substitution (arrosage par eaux de pluie, alimentation en eau géothermale des piscines Galin et Judaïque, nettoyage des rues par les eaux de refoulement des piscines) et des études de forages de substitution ont été lancées, notamment sur les quais.

■ C'EST BEAU, C'EST BIO, C'EST BIO'RDEAUX

Comparativement à la lutte contre le réchauffement climatique, la préservation de la biodiversité a longtemps été le parent pauvre du développement durable. Mais les chiffres sont alarmants : 1 oiseau sur 9, 1 mammifère sur 4, presque 1 poisson sur 2 et 2 plantes sur 3 sont menacés. La biodiversité, condition de l'équilibre de la planète, est dorénavant l'un des grands enjeux du développement durable. Pour la préserver, il faut accroître les trames vertes et bleues, protéger les milieux sensibles et les espèces menacées, replanter local et limiter les pollutions. Autant d'actions qui participent aussi à l'amélioration du cadre de vie des habitants et contribuent à limiter les risques pour la santé liés aux activités humaines.

L'implication, déjà ancienne, de Bordeaux dans le développement durable — couronnée en 2008 d'un premier Ruban du développement durable — s'est considérablement accrue depuis la mise œuvre de la démarche Agenda 21. Le développement des écoquartiers et le déploiement de la gestion écologique des espaces verts devraient, à l'horizon 2030, faire de Bordeaux une métropole respectueuse du milieu et amène pour l'homme.

DES ESPACES VERTS PLUS « NATURE »

Avec 10% de son territoire d'espaces boisés ou verts (482 ha, soit 20 m² par habitant), Bordeaux dispose déjà d'un patrimoine naturel de qualité et, en 2013, aucun Bordelais n'habitera à plus de 500 mètres d'un espace vert. La gestion environnementale de ces espaces est donc une condition sine qua non de la métropole durable. C'est aujourd'hui chose quasiment faite : une nouvelle gestion écologique des espaces verts se déploie rapidement, soutenue par les 272 agents des Parcs et Jardins qui ont tous suivi une formation exemplaire initiée en 2007 (3 000 jours de formation).

En 2010, six parcs représentant 218 hectares, soit 45% de la surface des espaces verts, ont été labellisés Espaces verts écologiques (EVE) et six autres démarches ont été enga-

gées. Pour les espaces ne relevant pas de ce label, la mise en œuvre d'une gestion raisonnée et optimisée porte également ses fruits : la consommation d'eau a été réduite de 77% et l'objectif « zéro phyto » fixé à 2012 par l'Agenda 21 a été atteint dès 2009. D'autres changements moins visibles sont en cours, tels que le remplacement des huiles minérales par des huiles végétales biodégradables, le broyage et la réutilisation in situ des résidus de taille, le remplacement progressif du parc de véhicules et de matériels par des équipements électriques ou la démarche de Certification ISO 14.001 de la Direction des Parcs et Jardins de Bordeaux lancée en 2010.

La Nature revient au...galop

Bordeaux compte deux espaces naturels remarquables de diversité biologique :

- **Le Lac et le Bois de Bordeaux**

identifiés comme Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique du (ZNIEFF)

- **La Garonne et ses berges, classées « Natura 2000 ».**

Dans ses espaces verts aménagés, la Ville rend aussi ses droits à la nature et l'allure des Parcs et Jardins se modifie.

- **Le ratissage des feuilles et l'arrachage des « mauvaises herbes »** sont limités au strict minimum,

- **Les « plantes sauvages »** côtoient désormais les espèces horticoles dans les plates-bandes,

- **Les espèces indigènes** sont systématiquement préférées pour les plantations,

- **Une campagne test de revégétalisation des 15 000 pieds d'arbres de la voirie a été lancée.**

PETITES BETES, PETITES FLEURS, MAIS GRAND ENJEU

Pour vivre et survivre, les espèces animales et végétales ont besoin d'espace et d'habitats diversifiés. Pour reconstituer cette surface vitale, le Plan vert de Bordeaux étend ses espaces verts, protège ses milieux naturels patrimoniaux et crée entre eux des couloirs écologiques. Pour assurer la diversité biologique de ce territoire, sa Charte des paysages fixe les règles de leur structuration végétale.

Afin de renforcer ce maillage biologique, Bordeaux a lancé une étude d'état des lieux dont les résultats complets seront connus en 2014.

Un effort considérable d'inventaire du patrimoine faunistique et floristique a également été engagé afin d'établir l'état des lieux de la biodiversité des espaces naturels. Six sites prioritaires, labellisés EVE en 2010, font l'objet d'un inventaire exhaustif (Bois de Bordeaux, Parc floral, Jardin public, Parc bordelais, Jardin de la Béchade, Lac et pourtour) dont les premiers résultats sont remarquables : certaines espèces font leur première apparition en Gironde (*rutidosoma globulus*, *zyras humeralis*...), d'autres, inventoriées au Bois de Bordeaux, n'avaient pas été retrouvées depuis plus

de 50 ans (*aspion detrium*, *baris moro*...). Dans ce seul bois, près de 1 400 espèces de végétaux (280), d'insectes (plus de 1 000), d'oiseaux (77), de reptiles et d'amphibiens (une quinzaine) ont déjà été identifiées, parmi lesquelles la tortue cistude d'Europe qui rejoint l'Angélique des estuaires dans le patrimoine bordelais des espèces protégées.

Bien qu'encore fragmentaire, cette nouvelle connaissance de la biodiversité locale permet déjà de mettre en œuvre des actions de préservation : cinq territoires en friche ont été transformés en prairies écologiques (friche de la Bastide 2, par exemple) et des zones refuges ont été créées sur quatre hectares du Bois de Bordeaux. Les ruches et les abeilles sont retour au Parc bordelais depuis 2008 (en partenariat avec l'association des Ruchers Ecoles) et se sont installées en 2010 sur le toit de la Maison écocitoyenne. 190 abris à oiseaux, dont 113 nichoirs, ont été installés en 2010 dans les arbres des principaux parcs de Bordeaux par la Ligue pour la Protection des Oiseaux (la LPO est chargée de l'inventaire avicole de la Ville depuis 2009).

Oh ! la vache

La Bordelaise est de retour à Bordeaux.

Taille moyenne, cornes courtes et foncées, sa tête et ses membres sont toujours noirs et sa robe pie noire, tachetée (type beyrette) ou mouchetée (type pigaillé).

Bonne laitière, la Bordelaise a longtemps fourni Bordeaux en lait, et son beurre était réputé.

Son déclin a commencé au XIX^e siècle, puis elle a disparu dans les années 1960 ou 70. Au début des années 1990, quelques spécimens ont été retrouvés et le Conservatoire des races d'Aquitaine a initié un plan de sauvegarde dans le but de perpétuer le réservoir génétique de cette race.

Depuis 2005, la Bordelaise paît sur les 20 hectares de prairies humides de la ZNIEFF de Bordeaux, vestiges des anciens bocages de la Ville. Introduite selon un protocole établi avec le Comité Scientifique du Bois de Bordeaux, cette espèce n'a pas seulement trouvé là un havre vital. Elle a aussi contribué à faire exploser la biodiversité du site par son broutage, ses trous de sabots et ses excréments.

• En 2011, un baudet fera son retour dans le Bois de Bordeaux où deux ânesses du Conservatoire des races d'Aquitaine participeront au ramassage écologique des déchets verts.

Chacune de ces actions donne lieu à la formation du personnel des Parcs et Jardins à la reconnaissance des espèces et s'accompagne d'un programme d'information et de sensibilisation des publics. Près de 10 000 enfants des classes vertes sont accueillis tous les ans au Parc Floral ou au Jardin botanique afin d'y être formés à la biodiversité. Chaque année, 35 000 visiteurs fréquentent les serres du Jardin botanique et, depuis juillet 2010, l'exposition « Biodiversité : attention fragile » de celui-ci a attiré 11 200 personnes. En

mars 2011, à l'occasion de sa première Semaine Digitale, la Ville de Bordeaux a lancé une utilisation inédite des QR codes. Désormais, les visiteurs du Jardin public possesseurs de smartphones peuvent disposer sur leur mobile d'informations botaniques concernant les arbres remarquables qui le peuplent (dont un pacanier de 39 mètres de haut planté sous le Second Empire) et écouter des chants d'oiseaux en photographiant les QR codes disséminés sur les 10 hectares du jardin.

ECO-CITOYENS, BIO-CITOYENS... CITOYENS DE BORDEAUX ET DE LA PLANETE TERRE

Loin d'être des témoins impuissants face à l'urgence écologique, les Bordelais deviennent chaque jour un peu plus acteurs de leur devenir.

Depuis 2009, plus de 10% des denrées de la restauration scolaire primaire et maternelle de Bordeaux étaient issus de l'agriculture bio ou de qualité Label rouge, ou encore AOC ou issus du commerce équitable. En 2011, les villes de Bordeaux et de Mérignac, qui depuis 2004 assurent cette restauration en régie directe conjointe, sont passées à la pointe du bio : cette alimentation spécifique représente désormais 20% du coût des denrées alimentaires. Les 15 000 enfants des cantines maternelles et primaires mangent tous les jours un ou deux produits label AB issus de l'agriculture française et le plus souvent de filières locales ou régionales. La proximité et le circuit court sont d'ailleurs la règle, qu'il s'agisse de la filière bio ou de la filière conventionnelle.

Cette même règle s'applique d'ailleurs sur les marchés, où la Ville et son Agenda 21 encouragent l'économie de proximité. En 2010, Bordeaux a accueilli son premier Marché des producteurs de pays organisé avec les Chambres régionales et départementales d'agriculture. Ils seront quatre, un par saison, qui dès 2011 s'ajouteront aux deux AMAP, trois marchés bio et 400 commerçants et artisans labellisés « commerçant artisan éco-citoyen » chez qui chacun peut d'ores et déjà faire ses courses autrement.

D'autres changements de comportements devraient émerger dans les parcs et jardins, où des éco-poubelles de tri sélectif seront installées en 2011. Dans les logements sociaux aussi, où une action a été engagée en 2010 avec Domofrance, EDF et Gaz de Bordeaux pour sensibiliser les locataires et leur permettre de passer à l'action grâce à la distribution de kits d'économies d'énergie et d'eau (mousseurs, ampoules basse consommation...). Dans le quartier du Lac enfin, où le Club des entreprises a conclu une convention avec la Ville autour du « Plan de déplacement entreprise commun », de la gestion collective des déchets et de la lutte contre les pollutions visuelles liées à l'affichage sauvage.

Bordeaux ira jusqu'au bout de sa démarche durable. Elle va déjà jusqu'au bout du monde. C'est ainsi, par exemple, que la Ville a conclu une convention avec sa ville jumelle de Wuhan autour des thèmes de la mobilité durable et du traitement des déchets, a participé au diagnostic des besoins de la ville de Ramallah en matière de gestion des déchets et de traitement des eaux usées, apporté son soutien à un projet d'adduction d'eau dans la ville de Ouagadougou et a apporté son assistance technique à des villes de pays du Sud pour l'élaboration de leur... Agenda 21.

INDEX

ADSL : Atelier du développement social local	pour Personnes Âgées Dépendantes	SEL : Système d'Échange Local
AMAP : Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne	ENITAB : École Nationale d'Ingénieurs des Travaux Agricoles de Bordeaux	SEPANSO : Fédération des Sociétés pour l'Étude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest
ANAH : Agence Nationale de l'Habitat	ENR : Énergies Renouvelables	SHON : Surface Hors Œuvre Nette
ANRU : Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine	EPST : Établissement Public à caractère Scientifique et Technologique	TCSP : Transport en Commun en Site Propre
BBC : Bâtiment Basse Consommation	ESTIA : École Supérieure des Technologies Industrielles Avancées	THPE : Très Haute Performance Énergétique
CCAS : Centre Communal d'Action Sociale	ESTEI : École Supérieure des Technologies Électronique Informatique	TPE : Très Petite Entreprise
CEID : Centre d'Étude et d'Information sur les Drogues	EVE : Espace Vert Écologique	ZAC : Zone d'Aménagement concerté
CEMAGREF : Institut de recherche en sciences et technologies pour l'environnement	FRAC : Fond Régional d'Art Contemporain	
CHU : Centre Hospitalier Universitaire	HQE : Haute Qualité Environnementale	
CLIC : Centre Local d'Information et de Coordination	INRIA : Institut National de Recherche en Informatique et Automatique	
CLIP : Comités de Liaison Inter Partenaires	INSEEC : Institut des Hautes Études Économiques et Commerciales	
CLS : Conseil local de santé	MDE : Maison de l'Emploi	
CREAQ : Centre Régional d'EcoÉnergétique d'Aquitaine	OARA : Office Artistique de la Région Aquitaine	
CROUS : Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires	OPAH : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat	
CUB : Communauté urbaine de Bordeaux	ORU : Opération de Renouvellement Urbain	
CUCS : Contrat Urbain de Cohésion Social	PLAI : Prêt Locatif Aidé d'Intégration	
CVPS : Cellule de Veille Prévention Sécurité	PLH : Programme Local de l'Habitat	
DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles	PLIE : Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi	
ECLA : Écrit Cinéma, Livre, Audiovisuel (Portail aquitain des professionnels de l'écrit, de l'image et de la musique)	PLS : Prêt Locatif Social	
EHPAD : Établissement d'Hébergement	PLUS : Prêt Locatif à Usage Social	
	PNRQAD : Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés	
	PRES : Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur	
	RPA : Résidences pour Personnes Âgées	

ANNEXES

- Biographie de Alain Juppé, Maire de Bordeaux
- Composition de l'équipe Municipale

ANNEXE 1

BIOGRAPHIE DE

ALAIN JUPPE
Maire de Bordeaux

ETAT CIVIL

Né le 15 août 1945 à Mont de Marsan (Landes)
Marié à Isabelle Legrand Bodin
3 enfants

ETUDES

Etudes secondaires au Lycée Victor Duruy de Mont de Marsan
Lauréat du concours général des lycées et collèges (Français-Grec)
Hypokhâgne et Khâgne au Lycée Louis le Grand à Paris (1962-1964)
Elève de l'Ecole Normale Supérieure de la rue d'Ulm (Lettres/1964-1968)
Agrégé en lettres classiques (1967)
Diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris (1968)
Elève de l'Ecole Nationale d'Administration (1970-1972)

Service militaire comme aspirant, puis sous-lieutenant de l'armée de l'air (1969-1970)
Stage de Préfecture à Angers (1970)

CARRIERE POLITIQUE ET PROFESSIONNELLE

Inspecteur des Finances (1972) en poste au service de l'Inspection Générale des Finances (1972-1976) : vérification et enquêtes dans les organismes assujettis au contrôle de l'IGF (services financiers, offices HLM, services culturels de la France à l'Etranger, etc...)

Chargé de Mission auprès du chef de l'Inspection Générale des Finances (1975)

Chargé de Mission au Cabinet de Monsieur Jacques Chirac, Premier Ministre (1976)

Conseiller Technique au Cabinet du Ministre de la Coopération (1976-1978)

Délégué national aux études du Rassemblement Pour la République (1977-1978)

Candidat aux élections législatives de Mont de Marsan (1978)

Chargé de Mission auprès de Monsieur le Maire de Paris (1978-1979)

Membre du Conseil National du RPR (1979-2002)

Directeur Adjoint des Finances et des Affaires Economiques de la Ville de Paris (1979)

Président de la Fédération Départementale du RPR des Landes (1979-1984)

**Directeur des Finances et des Affaires Economiques de la Ville de Paris (1980-1981)
en poste au service de l'Inspection Générale des Finances (1983)**

Directeur Adjoint de la campagne de Monsieur Jacques Chirac pour l'élection à la Présidence de la République (1981)

Membre du Bureau Politique RPR

Membre de la Commission Exécutive du RPR

Conseiller Economique de Monsieur Jacques Chirac

Elu Conseiller de Paris (18^{ème} arrondissement) le 6 mars 1983

Adjoint au maire de Paris, chargé des Finances

Député Européen (1984-1986)

**Secrétaire National du RPR chargé du redressement économique et social
(novembre 1984-mars 1986)**

Elu Député de Paris (16 mars 1986)

**Ministre délégué auprès du Ministre de l'Economie, des Finances et de la Privatisation
chargé du Budget (mars 1986-mai 1988)**

Porte-Parole du Gouvernement (mars 1986-mai 1988)

Porte-Parole du candidat Jacques Chirac à l'élection présidentielle de 1988

Secrétaire Général du Comité de Soutien

Elu Député de Paris – 18^{ème} circonscription (12 juin 1988)



Secrétaire Général du RPR (22 juin 1988)

Elu Député de Paris – 18^{ème} circonscription (28 mars 1993)

Ministre des Affaires Etrangères (mars 1993)

Premier Ministre (17 mai 1995-3 juin 1997)

Maire de Bordeaux (18 juin 1995)

Député de la Gironde (1er juin 1997)

Réélu Maire de Bordeaux (11 mars 2001)

Réélection Député de la Gironde (16 juin 2002)

Réélu président de la Communauté Urbaine de Bordeaux (5 avril 2001)

Président de l'UMP (novembre 2002 – juillet 2004)

Professeur de sciences politiques à l'ENAP (Ecole Nationale d'Administration Publique) de Québec (septembre 2005 – mai 2006)

Réélu Maire de Bordeaux (8 octobre 2006)

Ministre d'Etat, Ministre de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables (mai-juin 2007).

Réélu Maire de Bordeaux le 14 mars 2008

Ministre d'Etat, Ministre de la Défense et des Anciens Combattants (15 nov 2010)

Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères et Européennes (27 février 2011)

DECORATIONS

Grand Croix de l'Ordre National du Mérite (novembre 1995)

Grand officier de la Légion d'Honneur (2008)

AUTEUR

« La Tentation de Venise » 1993

« Entre Nous » 1996

« Montesquieu Le Moderne » 1999

« Entre Quatre Z'Yeux » 2001

« France mon pays – Lettres d'un voyageur » 2006

« Je ne mangerai plus de cerises en hiver » 2009

« La politique telle qu'elle meurt de ne pas être » 2010

ANNEXE 2

COMPOSITION

DE L'EQUIPE MUNICIPALE

2008/2014

actualisée Février 2011

Hugues MARTIN

Adjoint Finances, administration générale

Conseillers municipaux délégués :

Jean-Michel GAUTE : pour les marchés publics,

Maxime SIBE : pour l'administration générale

(notamment état-civil, recensement,

organisation des élections, cimetières, gestion du patrimoine immobilier communal).

Anne BREZILLON

Adjoint Vie associative et diversité

Conseillers municipaux délégués :

Marie-Françoise LIRE : pour la vie associative,

Nicole SAINT-ORICE : pour le co-développement et les solidarités internationales,

Chafika SAIOUD : pour la vie associative et la diversité,

Maxime SIBE : pour la diversité.

Didier CAZABONNE

Adjoint Relations internationales

Conseillers municipaux délégués :

Anne-Marie TORRES : pour les relations avec la péninsule Ibérique :

Alain DUPOUY : pour les relations avec l'Afrique :

Nicole SAINT-ORICE : pour le co-développement et les solidarités internationales :

Paola PLANTIER : pour les relations internationales :



Anne-Marie CAZALET

Adjoint Quartier Grand Parc – Paul Doumer

Jean-Louis DAVID

Adjoint Quartier Saint-Augustin – Victor Hugo,

coordination de la politique de proximité, propreté, salubrité, et occupation du domaine public non liée à l'exercice d'une activité commerciale ou artisanale, police municipale, terrasses et taxis

Brigitte COLLET

Adjoint Enfance et famille

Conseillers municipaux délégués :

Emmanuelle CUNY : pour la vie scolaire, les actions périscolaires et l'accueil des jeunes pour les activités de loisirs sans hébergement, la petite enfance,

Mariette LABORDE : pour les actions éducatives et la gestion du patrimoine.

Stephan DELAUX

Adjoint Tourisme, promotion touristique du patrimoine et animation de la ville

Adjoint au Maire :

Nathalie DELATTRE Pour le tourisme fluvial.

Conseillers municipaux délégués :

Emmanuelle CUNY : pour l'animation de la Ville et les grands événements,

Sylvie CAZES : Pour l'oeno-tourisme,

Jean-Pierre GUYOMARC'H : pour l'animation du patrimoine,

Nathalie DELATTRE

Adjoint Quartier de Bordeaux Nord

déléguée :

auprès de M. DELAUX pour le tourisme fluvial

auprès de Mme TOUTON pour le fonctionnement du réseau des transports en commun

Dominique DUCASSOU

Adjoint Culture et protection du patrimoine

Conseillers municipaux délégués :

Sarah BROMBERG : pour le développement des pratiques amateurs et l'animation culturelle de proximité.

Sonia DUBOURG LAVROFF

Adjoint Relations avec l'Union Européenne

Conseiller municipal délégué :

Jean François BERTHOU

Michel DUCHENE

**Adjoint Cité numérique, prospective et stratégie urbaine,
circulation et stationnement**

Véronique FAYET

Adjoint Politiques de solidarité, de santé et des seniors

Conseillers municipaux délégués :

Yohan DAVID : pour l'économie sociale et solidaire,

Anne-Marie TORRES : pour l'animation des seniors,

Nicolas BRUGERE : pour la vice-présidence du CCAS,

Charles CAZENAVE : pour la santé et la prévention.

Pierre LOTHAIRE

Adjoint Quartier de Caudéran

Muriel PARCELIER

Adjoint Quartier de la Bastide

Alain MOGA

Adjoint Quartier Saint-Jean – Capucins – Sainte Croix

Arielle PIAZZA

Adjoint Jeunesse, sports et vie étudiante

Conseillers municipaux délégués :

Guy ACCOCEBERRY : pour le sport,

Laetitia JARTY : pour la vie étudiante.

Josy REIFFERS

**Adjoint Emploi, développement économique,
recherche et enseignement supérieur**

Conseillers municipaux délégués :

Yohan DAVID : pour le développement de l'emploi,

Wanda LAURENT : pour la création d'entreprises et le développement
des structures d'accueil pour les entreprises,

Constance MOLLAT : pour la communication
et la diffusion des savoirs de l'université,

Sylvie CAZES : pour la valorisation de la filière viti-vinicole.

Elizabeth TOUTON

Adjoint Logement, aménagement urbain et transports

Adjointe :

Nathalie DELATTRE : pour le fonctionnement du réseau des transports en commun.

Conseillers municipaux délégués :

Ludovic BOUSQUET : pour le droit des sols.



Fabien ROBERT

Adjoint Quartier Saint-Michel –Nansouty – Saint-Genès

Anne WALRYCK

Adjoint Politique du développement durable

Conseillers municipaux délégués :

Pour les espaces verts, la biodiversité et la santé liée à l'environnement : Constance MOLLAT

Pour les déplacements doux : Laetitia JARTY

Laurence DESSERTINE

Adjoint Quartier Centre Ville

Jean-Charles BRON

Adjoint

Pour le commerce et l'artisanat, y compris les foires et marchés et l'occupation du domaine public liée à l'exercice d'une activité commerciale ou artisanale à l'exception des terrasses et des taxis

Jean-Charles PALAU

Adjoint

Pour les ressources humaines

Alexandra SIARRI

Adjoint

Pour la lutte contre les nouvelles précarités.

Jean-Marc GAUZERE

Conseiller municipal délégué auprès du maire

Pour les professions libérales

Charles CAZENAVE

Conseiller municipal délégué

Conseiller municipal délégué

auprès de **Mme FAYET** pour la santé et la prévention

Chantal BOURRAGUE

Conseiller municipal délégué

Conseiller municipal

délégué auprès du maire Pour le CHU

Joël SOLARI

Conseiller municipal délégué

Conseiller municipal délégué auprès du maire

Pour les politiques en faveur des personnes en situation de handicap



Alain DUPOUY

Conseiller municipal délégué

Conseiller municipal délégué

Auprès de **M. CAZABONNE** pour les relations avec l'Afrique

Anne-Marie TORRES

Conseiller municipal délégué

Conseiller municipal délégué

auprès de **M. CAZABONNE** pour les relations avec la péninsule ibérique

auprès de **Mme FAYET** pour l'animation des séniors

Jean-Pierre GUYOMARC'H

Conseiller municipal délégué

Conseiller municipal délégué

auprès de **M. DELAUX** pour l'animation du patrimoine

Mariette LABORDE

Conseiller municipal délégué

Conseiller municipal délégué

auprès de Mme COLLET pour les actions éducatives et la gestion du patrimoine

Jean-Michel GAUTE

Conseiller municipal délégué

Conseiller municipal délégué

auprès de M. MARTIN pour les marchés publics

Marie-Françoise LIRE

Conseiller municipal délégué

Conseiller municipal délégué

auprès de **Mme BREZILLON** pour la vie associative

Jean-François BERTHOU

Conseiller municipal délégué

Conseiller municipal délégué

auprès de Mme DUBOURG-LAVROFF pour les relations avec l'Union Européenne

Sylvie CAZES

Conseiller municipal délégué

Conseiller municipal délégué

auprès de **M. DELAUX** pour l'oeno-tourisme

auprès de **M. REIFFERS** pour la valorisation de la filière viti-vinicole



Nicole SAINT-ORICE

Conseiller municipal délégué

Conseiller municipal délégué

auprès de **Mme BREZILLON** et M. CAZABONNE pour le co-développement et les solidarités internationales

Nicolas BRUGERE

Conseiller municipal délégué

Conseiller municipal délégué

auprès de **Mme FAYET** pour la vice-présidence du CCAS

Constance MOLLAT

Conseiller municipal délégué

Conseiller municipal délégué

auprès de **Mme WALRYCK** pour les espaces verts, la biodiversité et la santé liée à l'environnement
auprès de **M. REIFFERS** pour la communication et la diffusion des savoirs de l'université

Maxime SIBE

Conseiller municipal délégué

Conseiller municipal délégué

auprès de **M. MARTIN** pour l'administration générale (notamment état civil, recensement, organisation des élections, cimetières, gestion du patrimoine immobilier communal)
auprès de **Mme BREZILLON** pour la diversité

Guy ACCOCEBERRY

Conseiller municipal délégué

Conseiller municipal délégué

auprès de **Mme PIAZZA** pour le sport

Emmanuelle CUNY

Conseiller municipal délégué

Conseiller municipal délégué

auprès de **Mme COLLET** pour la vie scolaire, les actions périscolaires et l'accueil des jeunes pour les activités de loisirs sans hébergement, la petite enfance.
auprès de **M. DELAUX** pour l'animation de la Ville et les grands événements

Chafika SAILOUD

Conseiller municipal délégué

Conseiller municipal délégué

auprès de **Mme BREZILLON** pour la vie associative et la diversité

Ludovic BOUSQUET

Conseiller municipal délégué

Conseiller municipal délégué

auprès de **Mme TOUTON** pour le droit des sols

Yohan DAVID

Conseiller municipal délégué

Conseiller municipal délégué

auprès de **Mme FAYET** pour l'économie sociale et solidaire

auprès de **M. REIFFERS** pour le développement de l'emploi

Sarah BROMBERG

Conseiller municipal délégué

Conseiller municipal délégué

auprès de **M. DUCASSOU** pour le développement des pratiques

amateurs et l'animation culturelle de proximité

Wanda LAURENT

Conseiller municipal délégué

Conseiller municipal délégué

auprès de **M. REIFFERS** pour la création d'entreprises

et le développement des structures d'accueil pour les entreprises

Paola PLANTIER

Conseiller municipal délégué

Conseiller municipal délégué

auprès de **M. CAZABONNE** pour les relations internationales

Laetitia JARTY

Conseiller municipal délégué

Conseiller municipal délégué

auprès de **Mme PIAZZA** pour la vie étudiante

auprès de **Mme WALRYCK** pour les déplacements doux



CONSEILLERS MUNICIPAUX sans délégation

M. Jacques RESPAUD

M. Jean-Michel PEREZ

Mme Martine DIEZ

Mme Béatrice DESAIGUES

Mme Emmanuelle AJON

M. Matthieu ROUVEYRE

M. Pierre HURMIC

Mme Marie-Claude NOEL

M. Patrick PAPADATO

M. Vincent MAURIN

Mme Natalie VICTOR-RETALI
